

dans lesquelles la préposition et son complément sont séparés par un élément interposé.

Dans le cadre de la grammaire chomskyenne, Tremblay (1999) propose une définition syntaxique cohérente de la préposition. Les syntacticiens travaillant dans ce cadre se sont surtout intéressés aux prépositions grammaticales, principalement *à* et *de* ; on tiendra en particulier compte des travaux de Kayne (1977), de Ruwet (1982) sur *à* locatif, de Milner (1977) sur *de* comme marqueur du génitif. Cette préposition a fait l'objet de nombreuses études fort techniques ; on pourra s'y initier à partir de l'article de Kupferman (2001) et du numéro de *Langue française* consacré à *de* (Kupferman 1996).

Pour les prépositions introduisant un complément du verbe, les références de base restent Blinkenberg (1960) et les travaux de l'équipe de M. Gross, en particulier Boons, Guillet & Leclère (1976) et Guillet & Leclère (1992). Pour les datifs, on verra Herslund (1988).

Chapitre II

LES PRÉPOSITIONS : PROBLÈMES DE SÉMANTIQUE

Les prépositions sont porteuses d'un sens qu'il est toutefois difficile de cerner avec précision. Trois facteurs peuvent expliquer cette constatation. Il faut, en premier lieu, tenir compte de la distribution fort large caractérisant la plupart des prépositions ; les interprétations qui naissent dans cette grande variété de contextes d'apparition sont en plus fort diverses, ce qui pose la question de l'unité du sens. Il convient, en second lieu, de tenir compte du caractère relationnel des prépositions ; de ce fait, le contexte intervient de manière cruciale dans la construction de l'interprétation, au point qu'il est souvent difficile de déterminer l'apport propre de la préposition : a-t-elle bien toujours une signification, hors contexte, et, si oui, comment celle-ci interagit-elle avec les données contextuelles ? Enfin, il se pose la question de savoir comment le rôle syntaxique que la préposition joue et qui semble souvent déterminant interagit avec la signification.

Vu ces difficultés, il est utile d'ouvrir ce chapitre par la discussion d'un article de dictionnaire afin de préciser les problèmes qui se posent (§ 1.). Les principales pistes empruntées par la recherche seront ensuite parcourues. Pour leur présentation, les emplois locatifs et non locatifs des prépositions ont été séparés. Cette distinction, qui est adoptée par la majorité des chercheurs, est ici simplement d'ordre méthodologique ; elle permet de rendre l'exposé plus clair et le bien fondé de la distinction sera évalué en fin de parcours. Le paragraphe 2. introduira dès lors les outils mis en place en vue de la description des emplois locatifs et discutera leur application. Les emplois non locatifs feront l'objet du paragraphe 3. Le chapitre se clôturera sur les

traitements de la polysémie dans le domaine des prépositions et sur la question de leur unité sémantique.

Comme toutes les prépositions sont différentes les unes des autres, il a paru préférable de combiner deux approches : d'une part, revenir régulièrement sur la même préposition, afin de mieux pouvoir comparer les diverses positions, et, d'autre part, varier suffisamment le choix des prépositions, de telle sorte que les divers problèmes puissent être abordés. La préposition *sur* servira régulièrement de fil rouge, alors que d'autres prépositions telles que *avec*, *contre*, *dans*, *de*, *pendant* ou *pour* seront convoquées pour certains points particuliers. Le choix s'est porté sur des prépositions fréquentes et polyvalentes, parce qu'elles sont plus complexes ; les problèmes que pose leur description et les solutions apportées peuvent être transposés, évidemment avec les adaptations qui s'imposent à des prépositions disposant d'un éventail d'emplois plus limité. Malgré l'attention portée à certaines prépositions, on ne trouvera cependant aucune tentative pour décrire de manière exhaustive le sens d'une préposition. L'objectif du chapitre n'est en effet pas de produire des descriptions, mais de détecter les problèmes et de voir quelles solutions y ont pu être apportées.

1. Décrire le sens d'une préposition : questions et problèmes

Vu leur rôle comme éléments de relation, tant au niveau syntaxique que sémantique, leur haute fréquence et leur distribution fort large, la description sémantique des prépositions pose de nombreux problèmes. Les diverses questions qui surgissent peuvent bien être mises en évidence par l'analyse de la pratique lexicographique. A cet effet, nous examinerons l'article que le *Trésor de la langue française* (TLF) consacre à *sur*. Le propos de ce bref examen ne sera pas de critiquer la démarche du rédacteur, ni de contribuer à une meilleure compréhension de la sémantique de *sur*, mais bien de soulever un ensemble de problèmes et de questions auxquels toute réflexion sur la description sémantique d'une préposition doit faire face et qui serviront de fil conducteur tout au long du chapitre.

1.1. Les domaines d'emploi

L'article *sur* est structuré en quatre rubriques : les deux premières sont intitulées 'domaine spatial', la troisième 'emploi temporel ou temporel-causal' et la quatrième 'au figuré, domaine notionnel'. Le premier niveau d'analyse est donc défini par le domaine d'application ou domaine dans lequel

viennent s'inscrire les emplois et partant les sens véhiculés par la préposition. En outre, ces domaines ne semblent pas se situer tous sur le même plan, puisque le dernier est présenté comme dérivé par figure d'un autre, en l'occurrence le domaine spatial. La tripartition – espace, temps, notions – et la primauté du domaine spatial ne sont pas spécifiques ni à la pratique du TLF, ni à la description de *sur*, mais se retrouvent, de manière fort constante, dans la plupart des articles consacrés aux prépositions majeures dans les dictionnaires et dans les études plus pointues. Le détail de l'organisation varie cependant de manière sensible. Ainsi le *Grand Robert* (GR²) ne prévoit-il que deux domaines, le domaine spatial et le domaine abstrait, dans lequel il incorpore les emplois relatifs au temps ; un troisième dictionnaire, le *Grand Larousse de la langue française*, quant à lui, semble exploiter la tripartition de base, mais il range les emplois à valeur causale parmi les « marques de subordination et de dépendance », c'est-à-dire dans le domaine notionnel et non dans celui du temps.

Cette pratique soulève diverses questions que nous examinerons dans le paragraphe 3. : il conviendra en particulier de s'interroger sur la relation entre domaine et sens, sur les principes de distinction et de classement, ainsi que sur les relations entre les domaines ; dans ce contexte la primauté et partant l'autonomie du domaine spatial mériteront une attention toute particulière.

1.2. La description du sens dans les dictionnaires

Pour le domaine spatial, le TLF fournit deux définitions générales, qui recevront ensuite des spécifications et des précisions :

Le complément désigne le lieu d'un contact, par pesanteur, par pression, par recouvrement (emploi I)

Le complément désigne l'objet en direction duquel s'exerce une action, la cible, l'objet atteint, ou par métonymie, la direction elle-même (emploi II).

Il est frappant de voir que la formulation ne fait pas référence à la préposition elle-même, mais bien au complément. L'apport sémantique de la préposition n'est donc qu'indirectement indiqué et le lecteur doit le dégager par un calcul faisant intervenir le contexte gauche, c'est à dire le terme régissant la préposition. Ceci ressort très clairement des subdivisions plus fines proposées pour l'emploi I. A un premier niveau d'analyse, quatre sous-types sont distingués et ce, en fonction du verbe régissant le groupe prépositionnel et du type de force que celui-ci exerce ; le dictionnaire parle de l'effet de la pesanteur (IA), de la pression (IC) ou de l'adhérence et du recouvrement (ID)

et il y ajoute le lieu où se déploient les activités et les phénomènes (IB). A ce stade de la description l'apport propre de la préposition n'est toujours pas explicite et il en va de même au niveau de spécification suivant, comme il ressort des précisions offertes pour le type IA :

- A. Le complément désigne le sol ou bien un support quelconque où s'exerce la pesanteur :
1. Après un verbe exprimant la position du corps relativement au sol
 2. Après un verbe exprimant l'action de déplacer un objet
 3. Après un verbe exprimant l'action de transporter, de supporter.

L'application des indications offertes par le dictionnaire à quelques exemples permet finalement de discerner les propriétés attribuables au contexte et celles qui semblent caractériser en propre la préposition, mais qui ne sont pas formulées en tant que telles par la source.

- (1) *Les enfants étaient assis sur la terrasse.*
- (2) *Le livre est sur le tapis, la table.*
- (3) *Le livre tombe sur le sol.*
- (4) *Elle dépose le livre sur la table.*
- (5) *le livre sur la table*
- (6) *Il dort sur le canapé.*
- (7) *Il dort sur le dos.*
- (8) *Il l'emporte sur les épaules.*

L'opposition des exemples (1, 2) et (3, 4) illustre un aspect du rôle joué par le verbe différent de celui qui est mis en vedette dans les rubriques classificatoires citées ci-dessus : les verbes d'état (*être*) ou en emploi résultatif (*être assis*) impliquent que la localisation est valable pour la période dénotée, alors que les verbes *tomber* et *déposer* impliquent une localisation au terme du procès. On opposera donc une interprétation [statique] et une interprétation [dynamique]. L'exemple (5) qui comporte un groupe nominal complexe montre que l'interprétation statique est fondamentale et que l'interprétation dynamique est induite par le verbe. L'interprétation d'une préposition est donc, au moins en partie, fonction du contexte.

Ces mêmes exemples montrent, en outre, qu'un troisième terme entre en jeu, terme dont l'apport n'est pas explicité par le dictionnaire : le sujet dans (1) à (3), l'objet complément direct dans (4), le nom noyau du groupe nominal complexe dans (5). Le complément de la préposition fonctionne, dans le domaine spatial, comme localisateur, le terme externe, qui n'est pas nécessairement le terme régissant, comme localisé.

La formule 'support où s'exerce la pesanteur' permet enfin d'appréhender l'apport sémantique de la préposition. On notera en premier lieu que le

rôle principal est dévolu à la force qui lie le localisateur et le localisé ; l'analyse de l'effet de cette force, qui relève des verbes, permet de dégager divers aspects pertinents pour la caractérisation de la préposition :

- la référence à la pesanteur implique que le localisé et le localisateur s'ordonnent sur l'axe vertical ;
- la qualification 'support' implique un contact entre le localisé et le localisateur ;
- la combinaison des deux aspects est telle que le contact est limité à la surface des deux entités.

Le contraste entre (6) et (7), qui relèvent, d'après le dictionnaire, également de ce groupe d'emplois, oblige cependant à nuancer l'interprétation dégagée, puisque en (7) *le dos* n'est pas en contact avec la personne, suite à l'action de la pesanteur, mais réfère plutôt à la zone du localisé qui entrera en contact avec un support non nommé. *Le dos* est en quelque sorte le support interne du localisé. En (8), on retrouve la même configuration liant le localisateur et le sujet, mais ce dernier ne sert pas de localisé, rôle rempli par l'objet complément direct.

L'approche du TLF combine des traits de type géométrique, au sens large, comme l'ordre sur l'axe vertical et la surface, et des traits de type fonctionnel, comme le support. Cette approche n'est pas partagée par tous les dictionnaires, puisque le GR² se borne à référer à des traits géométriques et fournit, pour l'ensemble des emplois spatiaux, une définition double, mais qui ne fait apparemment qu'intervenir un seul trait, même si le détail de la description fait en outre systématiquement référence à la notion de surface, qui ne joue toutefois pas de rôle important dans l'approche du TLF :

marquant la position « en haut » par rapport à ce qui est « en bas », ou bien « en dehors », par rapport à ce qui est « en dedans »,

Les divergences entre dictionnaires permettent de soulever la question de la nature des traits exploitables pour rendre compte des prépositions ; comme le montrera le paragraphe 2., les descriptions plus systématiques avancent diverses propositions qui renvoient à la structure du monde et aux propriétés géométriques, au corps humain comme prototype organisateur de notre représentation de la réalité ou à la façon dont l'homme fonctionne dans l'univers. A cette approche, qui privilégie la cognition, les composantes encyclopédiques et extra-linguistiques, s'oppose une approche plus strictement linguistique, qui vise à dégager le fonctionnement de la préposition dans les relations qu'elle entretient comme signe avec d'autres signes de la langue.

Aux deux premières questions, sur le rôle du contexte et sur la nature et le type de traits à mettre en oeuvre, s'ajoute une troisième question, relative

à la constance des traits dans les divers emplois. La section I de l'article prévoit en effet quatre sous-types, rappelés ci-dessus. Si les types IA, IC et ID peuvent tous les trois être caractérisés par la présence d'une force liant le localisé et le localisateur, ce trait est absent dans le cas du type IB, qui regroupe des emplois comme *marcher sur le trottoir* ou *discuter sur le palier*. En outre, le trait de verticalité est de toute évidence non pertinent et même parfois explicitement violé, dans le cas des emplois rassemblés sous IC (*appuyer sur un bouton*, *frapper sur un gong*) et ID (*étendre du beurre sur une tartine*, *coller une affiche sur un mur*, *écrire sur un cahier*). Enfin, le trait de contact n'est pas non plus constant. Sa reconnaissance dans un cas comme (9), pourtant rangé sous ID,

(9) *Les nuages courent sur le ciel.*

est douteuse et suppose l'intervention d'un raisonnement analogique ; en plus, le contact potentiel et donc la direction, est exploité par le lexicographe pour opposer les emplois rangés sous I aux emplois rangés sous II, tels que

(10) *Nous fondons sur notre proie.*

(11) *Il lève les yeux sur sa tante.*

(12) *Ils se penchent sur le berceau.*

(13) *Les maisons sont suspendues sur le vide.*

Il semble donc que le descripteur renonce, au moins implicitement, à proposer une définition unitaire, qui convient à tous les emplois, même s'il en réduit l'application au seul domaine spatial. Une double question se pose dès lors : comment rendre compte de ce qui unifie les divers emplois et qui permet de rencontrer le sentiment linguistique qu'il y a une préposition *sur* et comment décrire les rapports entre les différents emplois ?

Que la réponse à cette dernière question n'ait rien d'évident ressort clairement de la confrontation de certains exemples avec l'organisation proposée dans l'article *sur*. Il en résulte un tableau duquel aucune organisation claire n'émerge.

La verticalité est présente dans les emplois (1) à (9), mais aussi dans (12) et (13), tout comme dans

(14) *Les avions passent sur la ville.*

Ce trait est toutefois absent de certains emplois réunis sous IB à ID dont

(15) *La mouche marche sur le plafond.* (IB)

(16) *Il appuie sur le bouton.* (IC)

(17) *L'affiche colle sur le mur.* (ID)

tout comme en (10) et (11). Le contact n'est pas exclu dans (12) et (13), tout comme dans la plupart des emplois réunis sous I ; mais, sur ce point, (9) et

(14), apparaissant cependant dans des rubriques distinctes, se ressemblent. Enfin l'idée de direction pourrait être invoquée tant dans les cas rassemblés sous II – (10) à (13) – que pour (3) et (4) et elle ne convient manifestement pas pour (14).

Bref, les relations entre les quelques emplois spatiaux retenus ne peuvent être captées par une structuration hiérarchique, ce qui soulève à nouveau, mais à partir d'un angle d'attaque différent, la question de l'unité sémantique de la préposition *et*, partant, celle du mode de représentation adéquat.

L'ensemble des questions soulevées dans le présent paragraphe sera repris dans le paragraphe 2, consacré aux emplois locatifs des prépositions et également dans les paragraphes suivants, en particulier dans les paragraphes 4.1. et 4.3., consacrés respectivement aux descriptions de la polysémie des prépositions par enchaînement et ramification (§ 4.1.) et aux descriptions prévoyant un schéma unitaire abstrait en langue qui s'instancie en discours donnant lieu à des effets de sens diversifiés (§ 4.3.).

1.3. Des emplois centraux aux emplois dérivés

La description des emplois spatiaux que propose le dictionnaire ne se limite pas aux types d'emplois illustrés plus haut, mais elle inclut également un ensemble d'emplois qu'il qualifie d'expressions figées (18) ou d'emplois figurés (19), ainsi que certains emplois particuliers non qualifiés, tels que (20), figurant tous dans la section IA.

(18) *L'inspectrice nous a mis sur la sellette.*

(19) *Ils vivaient les uns sur les autres.*

(20) *Ils ne portaient rien sur eux.*

Pour le lexicographe, tous ces emplois se situent donc dans le prolongement des emplois spatiaux libres et n'appellent aucun commentaire spécifique. Les mécanismes permettant de relier (18) à (20) aux emplois de base méritent toutefois quelque attention.

Pour rendre compte de l'emploi de *sur* dans (18), le locuteur doit en quelque sorte procéder à une déconstruction de l'expression non compositionnelle et envisager ensuite un rapport métaphorique. Un phénomène analogue s'observe dans le cas des emplois figurés, qui ne relèvent pas du domaine spatial si on les envisage du point de vue de la référence, mais qui y sont toutefois intégrés, alors que d'autres emplois sont situés expressément dans un domaine autre, défini comme figuré et notionnel. Enfin, tant (19) que (20) montrent qu'au moins certains des emplois intégrés dans la section I.A.1., où il est fait référence à la pesanteur, ne correspondent pas du tout à la

caractérisation donnée, les propriétés 'verticalité' et 'support' ne s'appliquant pas en (19), alors que (20) implique certes une forme de support, sans toutefois impliquer ni contact au sens strict, ni effet spécifique de la pesanteur. Les processus de métaphorisation et de métonymisation affectent donc sélectivement certaines propriétés et en occultent ou annulent d'autres.

Le traitement des emplois figurés pose un autre problème, qui est de savoir où s'arrête le domaine spatial, dans lequel l'auteur de l'article range les exemples (18) à (20) et où s'ouvre un domaine nouveau, explicitement qualifié de 'figuré' et regroupant les emplois notionnels (section IV de l'article). Le rédacteur y range des emplois tels que

(21) *Régner sur un pays.*

(22) *L'acide agit sur le cuivre.*

et il établit, dans son commentaire, un lien d'analogie avec la pesanteur, la pression, le recouvrement et la dépendance, notions qui servent à rendre compte des emplois sous I et II. Or, ces sections comportent elles aussi des emplois dits figurés, dans lesquels joue un rapport d'analogie semblable :

(23) *Une torpeur s'appesantissait sur elle.*

(24) *Une menace plane sur la ville.*

On retrouve ainsi la problématique des domaines d'emploi, soulevée au § 1.1. en termes plus généraux. Les questions peuvent maintenant être précisées : il s'agit de déterminer la nature des liens qui permettent de rapprocher les divers emplois, de vérifier si les mêmes mécanismes sont à l'oeuvre à l'intérieur d'un domaine donné et entre domaines, de telle sorte que les principes sous-jacents à l'organisation en domaines puissent être mis à nu et que les conditions sous lesquelles une organisation en rubriques discrètes, comme semble le proposer le dictionnaire, soient clarifiées. En plus, les faits observés soulèvent deux questions inéluctables : celle des enchaînements continus d'emplois liés de proche en proche et celle de l'autonomie de chaque domaine.

Or, l'ordre de traitement et l'importance du développement accordé aux emplois spatiaux suggèrent fortement que ce domaine est primordial et est, au moins pour le cas de *sur*, le sens jouissant d'autonomie : le sens fondamental de la préposition semble en relever. En outre, certaines formulations utilisées par le TLF établissent des rapports explicites entre certains emplois locatifs et non locatifs. Ainsi, il est fait appel à la notion spatiale de recouvrement pour rendre compte de l'usage temporel de *sur* signifiant l'approximation :

(25) *sortir sur le coup de huit heures / sur le midi.*

et sur celle de fondement, donc de support pour divers emplois notionnels dont

(26) *s'appuyer sur un argument d'autorité.*

Il convient de formuler une dernière observation qui concerne l'intégration des emplois non spatiaux dans l'ensemble. Ceux-ci révèlent en effet l'existence d'hétérogénéités. Si *sur* introduit, dans le domaine spatial, le point vers lequel est orienté le procès, comme il ressort, entre autres, des exemples (10) et (11), *sur* peut également introduire la cause, c'est-à-dire le phénomène initial à partir duquel se développe le procès et non son terme :

(27) *Il l'a fait sur son conseil.*

(28) *Un bal sur invitation.*

Cet emploi causal est lié à l'emploi temporel (25), selon le topos *post hoc ergo propter hoc*. La prise en considération d'un tel topos général permet de reformuler certaines des questions déjà formulées. La première est celle des mécanismes permettant de relier entre eux les divers usages et plus particulièrement celle de leur spécificité : ces mécanismes sont-ils propres aux prépositions ou s'agit-il de procédures générales qui interfèrent avec les propriétés caractéristiques des prépositions et de leur environnement ? La seconde concerne le découpage en domaines d'emploi : quel est l'effet des propriétés propres à un domaine donné sur les propriétés de sens attribuées à la préposition ? faut-il considérer que ces dernières forment un ensemble de constantes ou une base modifiable par interaction avec le domaine ? Les quelques brèves remarques faites à propos des emplois relatifs au temps et à la cause montrent, en tout cas, que la prise en compte des emplois non spatiaux rend l'établissement d'une description sémantique cohérente encore bien plus complexe qu'il n'y paraissait au seul examen des emplois spatiaux. La troisième enfin concerne la prééminence accordée au domaine spatial. Il convient, dans ce contexte, de discuter l'hypothèse localiste, qui pose que toute préposition ou, pour le moins, toute préposition au spectre d'emploi large, est foncièrement spatiale. Nous reprendrons ces questions dans les paragraphes 3. et 4.2.

1.4. Les prépositions vides

Enfin, il faut attirer l'attention sur le fait que certains emplois retenus par le dictionnaire ne sont pas décrits sur le plan sémantique, mais ne reçoivent qu'une caractérisation syntaxique. Ceci est en particulier le cas des verbes réunis en (29)

(29) *insister sur quelque chose ;
informer quelqu'un sur quelque chose*

pour lesquels l'emploi de *sur* est caractérisé comme suit :

IV.C. *Sur* introduit le régime d'un verbe exprimant une activité intellectuelle ou un jugement. 1. Le complément est en corrélation avec le signifié du verbe.

Ce type de commentaire évoque le problème des prépositions dites vides ou dépourvues de sens, thématique généralement évoquée à propos de *de* et de *à*, mais qui est d'une application plus large. En plus, le commentaire établit un lien plus étroit entre le verbe recteur et la préposition qu'entre celle-ci et son complément, instaurant une rupture avec la description de tous les autres emplois pour lesquels le complément et ses propriétés occupent le premier plan, conformément aux observations syntaxiques relatives à l'unité formée par la préposition et son complément (cf. chapitre I. § 2.).

Il convient d'observer que l'article *sur* propose un double traitement des verbes qui se construisent avec un complément prépositionnel. A la différence de ce qui est proposé pour *insister*, le dictionnaire rapproche d'autres verbes, tels *compter*, *avoir de l'ascendant*, *tirer*, *se terminer* d'emplois significatifs et évoque à leur propos un emploi figuré. Le cas de la préposition syntaxique apparaît-il dès lors comme l'étape ultime de la chaîne qui part des emplois pleins et passe par les emplois figurés pour aboutir aux cas où la préposition est une simple cheville syntaxique ? Nous reprendrons cette problématique au § 3.3.

1.5. La préposition *sur* et les autres prépositions

Le TLF propose une description détaillée de *sur* considéré en lui-même. D'autres prépositions ne sont guère évoquées. Cette pratique est en opposition nette avec celle du GR² qui évoque à vingt-cinq reprises au moins une ou plusieurs autres prépositions. Ce dictionnaire rappelle ainsi que comprendre le sens d'une préposition implique un double jeu de rapprochements : d'une part des rapprochements syntagmatiques, vu le rôle des données contextuelles qui a été mis en évidence ci-dessus, et d'autre part des rapprochements paradigmatiques, mettant en jeu des adverbes comme *où* et *y* et surtout des prépositions, synonymes, antonymes ou plus en général concurrentes. Il apparaît d'ailleurs fréquemment que l'appréhension du sens impliquée par une préposition ressort avec plus d'évidence d'une confrontation avec d'autres que d'une analyse immanente, comme le montre l'exemple suivant, certes banal, mais instructif :

(30) *Il a glissé le livre sur / dans / derrière / sous l'armoire.*

L'existence d'un tel tissu de rapports, fort denses, suggère en outre qu'il existe un champ dont la structuration influe sur le fonctionnement de chacun de ses membres. Cette problématique sera commentée au § 4.4.

2. Décrire le sens des prépositions dans leurs emplois locatifs

Tant l'intuition des locuteurs, telle qu'elle est reflétée dans leurs jugements et dans la pratique descriptive pré-théorique et lexicographique, que les prises de position explicites des sémanticiens accordent aux emplois locatifs des prépositions une position éminente. Il est communément admis que les prépositions les plus fréquentes et les plus typiques sont avant tout des prépositions de lieu et de nombreux auteurs posent en outre que leurs autres emplois sont, d'une manière ou d'une autre, liés à leur emploi locatif.

Il n'est dès lors pas étonnant que la description des emplois locatifs ait retenu l'attention de nombreux linguistes et qu'elle ait même donné lieu à une grande diversité d'approches. Il ne sera pas possible de les présenter et de les confronter en détail dans le cadre de cet ouvrage, tout comme il ne sera pas possible de proposer une analyse détaillée d'une ou de plusieurs prépositions en emploi spatial. L'objectif de ce paragraphe est plus modeste : il s'agira de présenter certains des outils analytiques proposés et de les discuter à la lumière de quelques exemples sélectionnés.

Avant de procéder à une telle analyse, il convient de proposer une délimitation provisoire des emplois locatifs. En première approximation, on peut poser qu'un groupe prépositionnel est en emploi locatif s'il constitue une réponse adéquate à la question partielle en *où ?*, ou, éventuellement, aux questions comportant une préposition suivie de cet adverbe : *d'où ?*, *par où ?*, ce qui ne manque pas de soulever une question spécifique relative au fonctionnement de ces prépositions. Il est à observer que cette délimitation couvre sans aucun problème les exemples (1) à (6), ainsi que (15) à (17), du § 1., mais exclut du domaine spatial l'exemple (7) et peut-être aussi l'exemple (8) et ce contre l'avis des dictionnaires. L'application du test de la question en *où ?* n'est pas univoque pour (9) à (13), qui apparaissent également comme plus marginaux dans le traitement que propose le TLF :

- la question *Où les nuages courent-ils ?*, qui devrait correspondre à (9) suggère une interprétation directionnelle que la phrase de départ n'a pas ;
- dans le cas de (10) à (12), une question du type *vers où ?* semble plus appropriée ;

– dans le cas de (13), la question appropriée semble plutôt être *au dessus de quoi ?*

Il semble donc qu'il existe des emplois spatiaux typiques et des emplois plus marginaux. Dans la suite, nous nous pencherons avant tout sur les emplois centraux et nous examinerons les emplois en marge plus tard. Il faut en tout cas noter que la délimitation du domaine à l'aide de la question *où ?* ne qualifie comme rapport de localisation que certaines des relations qui s'établissent dans l'énoncé et en écarte d'autres qui, sur le plan référentiel, impliquent entre autres un rapport spatial, tels que *en train* dans *Il vient en train*. La langue privilégie en effet l'interprétation moyen de transport.

Nous considérerons que la préposition intervient dans une opération de repérage spatial ou de localisation dont nous décrirons d'abord les termes (§ 2.1.) et que nous envisagerons ensuite pour elle-même (§ 2.2.) à (§ 2.4.).

2.1. Le site, la cible et la relation de localisation

L'opération de localisation à laquelle participe le groupe prépositionnel implique deux entités : un localisateur et un localisé ; en linguistique française et à la suite des travaux de Vandeloise (1986), le premier est généralement appelé site et le second cible. Dans (31), le sujet, *la tapisserie de l'Apocalypse* est la cible et le complément de la préposition, *Angers*, est le site :

(31) *La tapisserie de l'Apocalypse est à Angers.*

La préposition permet au locuteur de fournir à l'interlocuteur des indications lui permettant de localiser la cible par rapport au site.

2.1.1. Le site

L'expression servant de site doit donc être dotée de propriétés spatiales, qui facilitent son repérage et autorisent son exploitation dans la relation de localisation. L'on peut distinguer trois sortes d'expressions pouvant servir de site : les groupes nominaux comportant un nom doté de propriétés spatiales, les groupes qui renvoient à une activité, se déroulant nécessairement en un lieu, et les groupes nominaux indiquant la distance.

Le premier type de site est le plus commun, dans deux sens : il s'observe avec le nombre le plus élevé de prépositions et il est le plus largement exploité. Les noms qui y figurent relèvent de deux types : les noms de lieu et les noms d'objets et de personnes. Ils renvoient en principe à des entités de premier ordre.

Les noms de lieu désignent de manière intrinsèque une portion de l'espace – *plaine, pays, Vendée ; rivière, lac, Mer Baltique ; ciel, Mars ; ville,*

quartier, Avignon – les noms d'objet une entité matérielle qui occupe une portion de l'espace ; ceux-ci peuvent être subdivisés en noms désignant un objet qui occupe une place fixe – *baie, chêne, maison, appartement, La Pierre qui vire* – et en noms qui désignent un objet ou une personne qui n'occupe pas une place fixe, mais qui est néanmoins inscrit dans l'espace : *table, voiture, vendeur, institutrice, Renault, Française*.

Un sous-groupe particulier est constitué des noms de portions d'espace comme *angle*. Ces noms dénomment des parties spécifiques d'un lieu ou d'un objet localisé : *le haut (de l'arbre), le pied (de la montagne), l'intérieur (du pays)*. Ils se singularisent par le fait qu'ils ne se combinent qu'avec certaines prépositions générales comme *à* et *de*, ainsi que *dans* et *sur* qui impliquent une relation de coïncidence. Le choix de la préposition est donc fonction du lexique, ce qui est confirmé par la répartition presque idiosyncratique des prépositions *à*, *en* et *dans* avec les noms propres locatifs.

Les sites peuvent également prendre la forme d'une expression évoquant une activité associable à un lieu ; ils peuvent dans ce cas prendre la forme d'un nom ou d'un infinitif, qui réfèrent à des entités du second ordre.

(32) *Dominique va au mariage (de Julie).
Julie conduit Sophie au cours (de musique).
Elle l'a rencontrée à la fête (du village).
Cet argument l'a conduit à rejeter les conclusions de F.*

Seules les prépositions *à* et *de* semblent se combiner sans problème avec de telles expressions. Cette constatation renforce l'hypothèse que la localisation à l'aide des prépositions est particulièrement sensible aux propriétés langagières. Dans certains cas, comme *elle l'a rencontrée à la fête du village*, la frontière entre repérage dans l'espace et repérage dans le temps semble annulée, puisque le groupe prépositionnel répond tant à la question *où ?* qu'à la question *quand ?*

Enfin, le site peut être implicite et sa localisation obtenue par des voies indirectes :

(33) *La tour est à dix kilomètres, à une heure de marche (d'ici / de Juvisy).*

Le complément de la préposition ne définit pas le site, mais il offre des indications permettant de l'atteindre à l'aide d'une estimation de la distance. Le site lui-même est donné dans le contexte ou figure comme adjoint du complément, qui implique un parcours et a dès lors partie liée avec le temps. On pourrait préciser l'analogie : le type de site exemplifié par (33), qui répond à la question *à quelle distance ?*, est l'analogue dans le domaine spatial des compléments aspectuels du type *en trois heures*.

2.1.2. La cible

Si l'on se limite, comme le font de trop nombreux auteurs, aux structures simples de la forme retenue en (31), les caractéristiques de la cible sont semblables à celles du site ; une telle approche est toutefois réductrice, comme le montrent (34) à (36) :

- (34) *La balle a touché la victime à l'épaule.*
 (35) *Les enfants mangent à l'école.*
 (36) *A Londres, la direction discutera du projet avec les banques.*

Dans les trois cas, la cible n'est pas le lieu directement associé à la référence d'un groupe nominal donné (*la balle, les enfants, la direction*), mais elle implique une portion plus vaste de l'énoncé. En (34), la cible est 'le lieu de l'impact de la balle', en (35) 'le lieu où mangent les enfants' et en (36) 'le lieu de la discussion future entre la direction et les banquiers, portant sur le projet'. La détermination de la cible passe dès lors par la structure syntaxique ; elle est le lieu associé à la situation qu'évoque la structure sur laquelle porte, en termes syntaxiques, le site. En plus, les contraintes lexico-grammaticales imposées par le verbe interviennent ; si l'on remplace dans (35) *manger* par *penser*, il n'est plus question de localisation.

L'asymétrie entre le site et la cible est cruciale pour comprendre la nature de la relation de localisation ; il ne s'agit pas de décrire en paroles des rapports spatiaux entre deux lieux ou entre des objets ou des activités occupant des lieux, mais de situer une partie de la scène globale qui prend forme dans une structure linguistique par rapport à un lieu, et cette scène comporte non seulement des lieux, éventuellement liés à des objets, mais également des procès et des rapports qui ne relèvent pas de la localisation, mais par exemple de l'inscription dans le temps, comme le montre clairement (36). Foncièrement, la cible est donc une entité complexe, spatio-temporelle, qui est construite par la syntaxe et elle est, de ce fait, dépourvue de propriétés spatiales intrinsèques ; elle doit donc être localisée. Comme elle résulte d'une construction, elle est, par nature, instable, alors que le site, qui ne doit pas faire l'objet d'une telle élaboration, apparaît comme une entité plus stable sur le plan spatial.

Les contraintes d'ordre linguistique, mises en évidence ici, rejoignent des contraintes d'ordre cognitif, selon lesquelles le site est préférentiellement un lieu ou un objet accessible à la perception, de taille importante, doté d'une position stable et, de préférence fixe, alors que la cible est un objet plus petit qui n'est pas associé de manière typique à un lieu donné, comme le signale entre autres Vandeloise (1986) qui oppose les énoncés plus naturels, comme (37), aux énoncés moins vraisemblables ou qui nécessitent un contexte très spécifique, tels que (38) :

- (37) *Le curé est près de l'église.*
Le dé à coudre est sur la boîte.
 (38) *! L'église est près du curé.*
! La boîte est sous le dé à coudre.

2.1.3. La relation de localisation : les propriétés spatiales

La relation de localisation rapporte la cible au site ; elle peut s'exprimer, comme le montre Borillo (1998), de manières très diverses, encore que les prépositions y jouent un rôle éminent. Cette constatation autorise une approche onomasiologique, qui s'appuie sur une représentation de l'espace et des relations qui y existent et qui s'interroge ensuite sur les moyens linguistiques qui permettent leur expression. Le statut de cette représentation fait l'objet d'un débat entre spécialistes : deux thèses s'affrontent, selon que l'on situe cette représentation dans la langue ou dans des structures cognitives non linguistiques. Sans vouloir ni pouvoir trancher, il semble qu'il existe des arguments pour adopter une position médiane, étant donné que des contraintes linguistiques spécifiques interagissent avec des propriétés générales de l'espace humain construit par l'expérience.

Trois types de propriétés géométriques et topologiques ont été avancés pour structurer la représentation de l'espace et ont été appliqués à la description du sens des prépositions : ils concernent la granularité, le système de coordonnées à appliquer et la distance entre objets dans ce système. Il convient de signaler d'emblée que cette représentation n'est pas à proprement parler mathématique ou objective, mais qu'elle fait référence à l'expérience ; un rôle éminent est réservé au corps, à sa position verticale sur la surface de la terre, à l'asymétrie entre la face et le dos et à la latéralisation.

Le terme de granularité renvoie au nombre de dimensions mises en œuvre pour structurer l'espace. En pratique, les descriptions font référence à des espaces à deux ou à trois dimensions ; le recours à ce type de propriété semble relever de l'évidence : ainsi *dans* impliquerait le recours à un espace à trois dimensions, alors que *sur* n'impliquerait qu'un espace à deux dimensions. L'espace à trois dimensions permet de localiser des corps ; l'espace à deux dimensions des surfaces.

Le système de coordonnées concerne le repérage des dimensions retenues, et donc de l'espace activé ; ce repérage se fait en fonction d'un point de référence. La représentation standard d'un système de coordonnées appliqué à un espace à trois dimensions pose un point de référence dans lequel se croisent trois axes unidimensionnels : l'axe vertical, l'axe frontal et l'axe latéral. La combinaison de deux axes définit un plan.

Dans la représentation de l'espace exploitée par la langue, il y a lieu de distinguer deux plans : le plan vertical, impliquant la combinaison de l'axe

vertical et d'un autre axe, et le plan horizontal, combinant l'axe frontal et l'axe latéral. Certaines prépositions s'inscrivent à première vue également sans peine dans cette organisation : *au dessus de* réfère à l'axe vertical, *devant* à l'axe frontal et *à côté de* à l'axe latéral. D'autres prépositions semblent impliquer la combinaison d'un axe et d'un plan : d'après le témoignage du GR², on pourrait ainsi interpréter *sur* à partir de la combinaison de l'axe vertical et du plan horizontal.

Le point de référence où se croisent les axes peut être défini de deux manières différentes. D'une part, il peut l'être à partir de l'expérience que l'homme a de son environnement : le plan horizontal se confond avec la surface de la terre et ses deux axes se déterminent en fonction de la position du corps, doté de manière intrinsèque d'une face ; l'axe vertical est défini par la position debout. Il se singularise par le fait qu'il possède, à la différence des deux autres, une structure en deux demi-droites, l'une orientée vers le haut et l'autre vers le bas. D'autre part, le point de référence peut être déterminé par les propriétés inhérentes de certains objets et de certains lieux, dotés d'une face ; ainsi *une chaise* a une face, tout comme un *cap*, qui fait face à la mer et une *table* est dotée d'un plan horizontal inhérent. Certaines phrases exploitent ou peuvent exploiter ce système de référence indépendant du locuteur, provoquant parfois une certaine indétermination de la localisation :

(39) *Le vase se trouve devant le canapé.*

La localisation établie à partir du point de référence constitué par le locuteur et celle qui fait recours aux propriétés inhérentes du site ne coïncident que si le locuteur fait face au canapé. Les deux systèmes partagent cependant une propriété fondamentale, ils instaurent une relation d'ordre entre places dans l'espace.

Le dernier type de propriété concerne la distance entre deux points dans le système de coordonnées ainsi défini. L'opposition fondamentale est celle qui existe entre la coïncidence ou distance nulle et l'absence de coïncidence ou distance (non nulle). Dans (40) site et cible occupent chacun une position sur l'axe vertical et sont séparés par une distance positive ; en plus ils sont ordonnés sur un axe de telle sorte que le référent de la carte occupe une position plus élevée que le référent de la table.

(40) *La carte est au dessus de la table.*

La localisation obtenue est en quelque sorte indirecte, ou projective (Borrillo 1998), puisque la position de la cible est définie indirectement par rapport à celle du site. La localisation par contiguïté est au contraire directe ; comme l'on peut encore distinguer, sur la base de caractéristiques topologiques, deux sous-types de contiguïté – le contact ou contiguïté externe (41) et l'inclusion ou contiguïté interne (42) – la localisation directe est qualifiée par le même auteur de topologique :

(41) *La carte est sur la table.*

(42) *La carte est dans le tiroir.*

A partir de cette opposition, on pourra définir deux groupes de prépositions, les prépositions topologiques, traitées au § 2.2., et les prépositions projectives, envisagées aux § 2.3.2 et 2.3.3. Ces paragraphes viseront à vérifier si l'ensemble des propriétés introduites ci-dessus permet de rendre compte des emplois spatiaux des prépositions.

2.2. Éléments pour une description du sens des prépositions topologiques

Nous considérerons en premier lieu les prépositions topologiques *sur* et *dans*, écartant provisoirement *en* et *chez* qui appartiennent à la même série, mais qui manifestent des propriétés supplémentaires, ainsi que la préposition *à*, qui en est souvent rapprochée, mais qui possède des caractéristiques propres, comme nous espérons le montrer plus loin (§ 2.3.1.).

2.2.1. L'exploitation des propriétés spatiales

A première vue, les emplois les plus typiques de ces deux prépositions se laissent appréhender à l'aide de deux propriétés de l'espace : la granularité et la contiguïté des positions. *Sur* fait intervenir un espace à deux dimensions et la contiguïté par contact, tandis que *dans* oblige à tenir compte d'un espace à trois dimensions et de la contiguïté par inclusion de la cible dans le site :

(43) *Le lait est sur la table.*

Le lait est dans la cuisine.

On notera d'emblée que l'interprétation de (43) fait intervenir non seulement des relations entre les référents des groupes nominaux, mais également des dimensions linguistiques et cognitives menant à un ajustement des représentations : le 'lait', cible de la localisation, est en effet à concevoir comme un liquide conditionné par un récipient et la 'table' peut être dressée, par exemple recouverte d'une nappe, par activation de ses propriétés fonctionnelles et des routines qui lui sont associées dans la vie courante. Ces mêmes informations permettent de préciser la localisation : dans le cas de *sur la table*, les propriétés fonctionnelles que nous retenons de la table permettent de comprendre que la surface servant de site est le plan horizontal et que le contact se fait sur l'axe vertical et sur la face supérieure. Le contexte contribue donc à enrichir et à préciser la configuration spatiale.

Une telle opération est même indispensable dans le cas de *sur* appliqué à un objet, normalement tri-dimensionnel : il importe en effet de

sélectionner le plan pertinent. Il semble que deux cas de figure doivent être distingués. Dans le premier cas, le plan sélectionné est le plan horizontal, comme en (43) ; ce cas constitue le choix par défaut, puisqu'il apparaît même en l'absence d'indications contextuelles :

(44) *Ils jouent / travaillent sur la dalle en béton.*

Ce choix peut être cependant renforcé par des indications provenant des informations lexicales et encyclopédiques livrées par le site ou par la cible :

(45) *La pluie de confettis tombe sur le cortège.
Elle s'écroule sur le sol.*

(46) *La ville est située sur la Garonne.*

Dans le second cas de figure, les indications contextuelles annulent la sélection du plan horizontal et le contact sur l'axe vertical ; il en va ainsi de l'exemple (47), appartenant à un type souvent commenté :

(47) *L'affiche colle sur le mur du fond.*

Notre expérience et nos représentations de la scène font que le choix par défaut ne convient pas et une autre représentation, situant la surface localisatrice sur le plan vertical est mise en place. Le contact s'établit cette fois non sur la face supérieure du site, mais sur la face extérieure, celle qui garantit l'accès à la perception. Le fait que la scène globale doit être prise en considération et non pas seulement le site, ressort clairement de la confrontation de (47) avec (48), pour lequel l'interprétation par défaut est seule possible :

(48) *L'enfant s'assied sur le parapet.*

Dans certains cas, les deux interprétations sont même en concurrence :

(49) *La clef est sur l'armoire.*

La première correspond à l'interprétation par défaut : la clef repose sur la face supérieure, horizontale, de l'armoire ; la seconde est construite à partir de l'expérience : la clef est dans la serrure de la porte et le plan vertical est donc pertinent ; en outre l'axe frontal intervient dans la sélection du plan.

Enfin, l'orientation de la cible par rapport au site peut être inversée, sous la pression des données contextuelles, comme dans (50) :

(50) *le moustique sur le plafond*

Les instructions de sens véhiculées par le nom *plafond* impliquent en effet que la surface pertinente pour le contact n'est pas la face supérieure et invisible, mais bien la face inférieure, visible du site.

Il importe enfin de préciser que la préposition peut influencer sur l'interprétation du site. Ce rôle actif de la préposition se vérifie aisément par la comparaison de *sur* et de *dans* appliqués au même site :

(51) *Les lettres sont sur / dans le secrétaire.*

Les propriétés de granularité et de contiguïté vont aboutir à sélectionner la représentation pertinente du site, c'est-à-dire soit sa surface, soit son intérieur. La flexibilité des propriétés de sens peut être située à deux niveaux : en premier lieu, chaque propriété possède un certain nombre de latitudes interprétatives et, en second lieu, les deux propriétés fondamentales ne doivent pas être co-présentes.

2.2.2. La flexibilité des emplois spatiaux

Le commentaire des exemples ci-dessus montre que les éléments de sens attribués à la préposition sont largement sous-spécifiés, mais qu'ils sont suffisants en combinaison avec des mécanismes indépendants, mis en oeuvre à partir du contexte pour rendre compte des emplois les plus typiques. Pour couvrir l'ensemble des emplois locatifs, il est cependant nécessaire de rendre plus flexible la description de sens à partir des propriétés spatiales. Ainsi la propriété de contact n'implique-t-elle pas nécessairement le contact effectif, comme il ressort de (52) :

(52) *Le fauve bondit sur sa proie.
Il se penche sur le berceau.*

Si l'on veut la maintenir, il faut admettre que le contact peut être potentiel. L'on peut de même discuter de l'interprétation à accorder à la propriété 'surface' car le site n'est pas bi-dimensionnel en vertu de ses propriétés intrinsèques dans (46) et aussi dans (53) ; on peut toutefois considérer qu'il est inscrit dans un plan, par exemple celui de la feuille :

(53) *Elle a inscrit le point sur la ligne.*

Les deux latitudes interprétatives se combinent même dans (54) :

(54) *La manifestation marche sur la capitale.
Le scanner a des problèmes pour reconnaître le point sur le i.*

Dans d'autres cas, une des deux propriétés semble non opératoire. Les distinctions de granularité paraissent ainsi devoir être annulées dans (55), alors que l'inclusion ou le contact est maintenu :

(55) *Il se promène dans la campagne.
le givre sur les branches*

L'inverse, maintien de la granularité et neutralisation des formes de contiguïté, pourrait être en jeu dans le contraste bien connu entre *sur les chemins* et *dans les rues*, alors que l'annulation du contact, avec maintien de la configuration du site comme une surface s'observe dans (56) :

(56) *Les rapaces planaient sur la ville.*

2.2.3. Les limites de l'approche par propriétés spatiales

Bien que le recours aux propriétés spatiales en combinaison avec des principes d'interprétation et d'ajustement permette de rendre compte d'un nombre important de données, il existe trois types de cas pour lesquels cette approche semble peu satisfaisante. Le premier est illustré par (57) :

(57) *J'ai entendu cette nouvelle sur les ondes.*

Le site, *les ondes*, ne semble pas doté de propriétés de granularité et il est difficile de voir en quoi 'la nouvelle' et 'les ondes' sont en contact. Il est au contraire bien vrai que 'les ondes' sont le support de 'la nouvelle'. Cette notion fonctionnelle, qui, dans d'autres cas, peut être conçue comme une résultante des propriétés spatiales canoniques, semble être la seule à pouvoir motiver l'emploi de *sur* ici ; elle doit donc être incluse dans les traits de base qui seront dès lors : le contact, la surface et le support. Certains auteurs, comme Vandeloise (1986, 1993), défendent même la thèse de la primauté des propriétés fonctionnelles ; ils considèrent que les propriétés géométriques, au sens étroit, et topologiques en sont des concrétisations. Cette thèse s'appuie d'une part sur des données comme (57) ou sur le contraste entre *la lampe dans la douille* et * *la bouteille dans la capsule* qui ne peut s'éclairer à l'aide de notions géométriques ou topologiques, mais qui s'éclaire à partir du rapport fonctionnel contenant/contenu. Elle se fonde d'autre part sur des considérations générales d'ordre cognitif quant à la représentation de l'espace comme un espace biaisé en fonction de l'action des hommes et sur l'efficacité des notions fonctionnelles dans le traitement des emplois plus marginaux (voir § 3.3.2.).

Les deux autres types de problèmes concernent le site et sa relation avec la cible ; ils s'observent dans des configurations locatives quelque peu marginales, puisqu'elles ne répondent pas à la question *où ?* :

(58) *La route longe la falaise sur trois kilomètres.*

(59) *Il est tombé sur l'épaule, qui s'est fracturée.*

Dans (58), le verbe établit un rapport de localisation par contact entre les places occupées par le référent du sujet et du complément direct ; la préposition signale uniquement l'étendue de ce contact. Dans (59), le complément de la préposition permet de focaliser une zone de la cible, zone qui lui sert de support lors de son contact avec le site, non exprimé, mais impliqué par le verbe. On notera que dans ces emplois, certaines composantes du sens – le contact et le support – restent pertinents, permettant donc de rattacher les emplois plus marginaux au centre (voir aussi § 3.3.).

Le tableau qui ressort de notre examen est complexe. Pour rendre compte du fonctionnement de prépositions comme *dans* et *sur*, il convient de faire appel à des propriétés spatiales de type divers – géométriques,

topologiques et fonctionnelles –, à des contraintes propres aux unités lexicales, à des principes d'ajustement opérant au niveau de la préposition, du site et de la cible, et à une structuration du sens qui n'impose pas la co-présence, dans tout emploi, des propriétés définitives, bref, à une approche de type prototypique.

2.3. Des prépositions topologiques aux autres prépositions locatives

Le paragraphe précédent a permis de montrer comment peuvent être conçues les propriétés de sens qui conviennent pour rendre compte des emplois spatiaux manifestés par les prépositions topologiques. Dans le présent paragraphe, trois prépositions non topologiques seront brièvement examinées, *à*, *sous* et *contre*, afin de voir si des traits d'un autre type sont indispensables à leur traitement.

2.3.1. La préposition *à*, un localisateur général

La préposition *à* en emploi locatif manifeste des propriétés très spécifiques. Les sites admis appartiennent en effet à deux ensembles disjoints aux propriétés bien définies. D'une part, il s'agit de noms de lieux et d'objets occupant une position fixe et dès lors proches des noms de lieu, en particulier de certains noms propres, et, d'autre part, de noms référant à des activités :

(60) *Je les ai vus à Paris.*

*Nous sommes arrivés à un endroit bien tranquille.
à une maison abandonnée.*

(61) *Je les ai vus à la réunion du bureau.*

(62) *Je les ai vus au bureau / au café.*

L'interprétation de (60) à (62) fait certes intervenir le trait de coïncidence, mais avec neutralisation des distinctions entre contact et inclusion. Elle ne semble au contraire pas évoquer de propriétés géométriques : les dimensions du site et de la cible ne sont pas pertinentes. Si le cas (60) n'appelle guère de remarques dans ce contexte, les combinaisons en (61) et surtout en (62) sont plus intéressantes : *à* se combine en premier lieu avec des noms qui ne dénotent pas un lieu, mais une activité et sélectionne dans le cas de noms sous-déterminés, comme *bureau*, la lecture 'activité' et non la lecture 'lieu'. Même dans (63), où figure apparemment un nom de lieu, l'interprétation activée par la préposition évoque une routine, une activité, une habitude associée au lieu et non celui-ci en tant que lieu, alors que *dans* rattache cette dernière interprétation (64) :

(63) Je vois Julien à la gare.
Il est au jardin.

(64) Je l'ai vu dans la gare.
Il est dans le jardin.

Deux points semblent à retenir : les propriétés topologiques et géométriques sont indépendantes et, surtout, la préposition sélectionne l'interprétation du nom servant de site, aboutissant à localiser avec ce qui ne renvoie pas en soi à un lieu (61) et à mettre à l'arrière-plan les composantes locatives des noms de lieu ou d'objet, pour en extraire les composantes fonctionnelles, comme il ressort de (62) à (64), ainsi que de phénomènes de figement comme *aller au lit* ou *passer à table*. Si *à* peut être caractérisé tout simplement comme un instrument de localisation, il fonctionne donc par redondance dans le cas des noms de lieu intrinsèques (60), domaine d'emploi en régression au profit de *sur*, et avec sa valeur pleine, chaque fois que le site ne possède pas les propriétés voulues. La position singulière de *à* dans le système des prépositions de lieu, par exemple le fait qu'elle ne peut être coordonnée à aucune autre préposition locative (Ruwet 1982), est liée à sa structure sémantique particulière.

2.3.2. Sous et la limite entre les prépositions topologiques et projectives

La préposition *sous* peut être choisie comme exemple type de la préposition projective ; son interprétation n'implique pas de relation de contiguïté mais au contraire la position relative de la cible par rapport au site. Pour rendre compte de (65) :

(65) La route passe sous le chemin de fer.

on peut faire appel aux données géométriques – le plan horizontal et l'axe vertical dont la demi-droite orientée vers le bas est activée – mais elles ne suffisent pas, car la route est située quelque part dans l'espace dont les limites sont données par les instructions géométriques : cible et site ne sont donc pas contigus, mais à une distance non spécifiée, qui peut tendre vers zéro :

(66) Il faut cacher l'enveloppe sous la nappe.

Une telle description convient certes pour les emplois centraux de la préposition et elle permet de mettre en évidence le fait que *sous* n'exprime pas la relation locative converse de *sur*, mais une relation spécifique, qui en est toutefois assez proche, à cause du recours au même dispositif de coordonnées pour rendre la coordination oppositive *pas sur, mais sous* naturelle. Elle ne suffit cependant pas pour rendre compte de cas comme (67)

(67) Il portait une serviette sous le bras.

qui implique manifestement une forme de contiguïté. Pour rendre compte de ce cas, il semble utile de considérer qu'il constitue un cas limite de l'emploi projectif dans lequel la distance a été ramenée à zéro et où se produit donc une forme de contact. Le recours à *sous* pourrait être motivé par le fait que l'emploi de *sur* aurait impliqué un contact sur la face supérieure ou externe, accessible à la perception, ce qui ne convient guère dans le cas présent ; l'emploi de *dans* aurait obligé à concevoir une représentation tri-dimensionnelle, alors que le geste évoqué en (67) situe le bras et le tronc sur un plan, celui de la coupe latérale du corps et non dans un volume. La vérification d'une telle suggestion, qui dépasse de loin le cadre de ce travail, demande avant tout un examen minutieux des contextes linguistiques, seule heuristique dont dispose le linguiste, comme le souligne avec vigueur Leeman (1997, 1999).

Un exemple comme (67) montre toutefois que la distance entre les prépositions topologiques et projectives n'est pas absolue et que la pression contextuelle peut induire un effet de sens contraire aux traits qui semblent gouverner les emplois fondamentaux de la préposition.

2.3.3. Contre et la nécessité de définir des propriétés supplémentaires

La dernière préposition qui sera considérée dans ce paragraphe, *contre*, soulève plusieurs problèmes, dont un seul sera évoqué ici (voir aussi § 3.2.3.). Admettons que la préposition, qui est projective, signifie une orientation de la cible vers le site, qui fonctionne dès lors comme une sorte d'attracteur et qu'au contraire de *sur* elle ne privilégie aucune portion de l'espace (Dendale & De Mulder 1998b, Leeman 1998). Sur ces bases, on peut comprendre que *contre* et *sur* entrent en concurrence dans certains contextes comme dans (68) :

(68) une affiche contre / sur la paroi

Il reste à expliquer pourquoi dans (69) seul *contre* est possible et en (70) seul *sur* :

(69) un tableau / cadre contre la paroi

(70) des graffitis / une fresque sur la paroi

La propriété pertinente semble être l'autonomie de la cible relativement au site, qui doit se vérifier dans le cas de *contre*, mais non dans le cas de *sur*. Cette autonomie, ou son absence, n'est pas indépendante du contexte, car elle rend compte des contrastes et parallélismes en (71) :

(71) Il y a une mouche qui court contre / sur la vitre.

Il y a une mouche morte ? contre / sur la vitre.

Il y a des traces de mouche * contre / sur la vitre.

La confrontation des deux prépositions et l'examen détaillé des distributions permettent ainsi de détecter des propriétés nouvelles. Il en va de même pour *en* et *chez* opposés à *dans*. Les trois prépositions partagent la propriété fonctionnelle 'contenant', mais pour rendre compte de la première, il convient d'y ajouter l'intériorisation complète de la cible dans le site, comme le signale Leeman (2001), faisant écho à Guillaume (1919). L'analyse de la seconde requiert, de toute évidence, une référence au domicile, à la maison comme contenant type. Il semble donc qu'il n'y ait pas d'ensemble clos de propriétés, fourni par une analyse *a priori* de l'espace et dans lequel viennent s'inscrire les emplois locatifs des prépositions. La conclusion qui émerge au contraire avec force est que l'espace se construit à travers la langue.

2.4. Emplois statiques et emplois directionnels

Avant de clore ce paragraphe consacré aux emplois locatifs, il faut examiner un dernier point : l'opposition des localisations statiques et dynamiques. Les observations à propos de *sur* tirées de l'examen du TLF ont montré que cette préposition peut exprimer une localisation stable ou une direction et que l'apparition des diverses nuances est liée au contexte verbal (voir 1.1.1.). Le facteur déterminant se situe au niveau des modalités d'action ou de l'aspect lexical. Comme l'a montré l'exemple (5), confirmé par (72), la localisation est en principe statique, sauf si une composante dynamique liée au verbe ou au nom déverbal intervient (73) :

- (72) *les raisins dans la coupe, la réunion au château, l'échelle contre le mur*
 (73) *Il dépose les raisins dans la coupe. le voyage au Brésil*

Les différentes variantes d'emploi directionnel sont, à leur tour, produites par les propriétés aspectuelles du verbe. Si en (73) la localisation est valable au terme du procès, elle l'est pour la phase initiale en (74), en accord avec le sémantisme verbal :

- (74) *Il prend les livres sur la table.*

Le marquage implicite de l'opposition statique / dynamique est un trait qui oppose le français à d'autres langues, comme le latin et l'allemand qui recourent à une opposition de cas – l'accusatif est associé à l'interprétation dynamique et l'ablatif ou le datif à l'interprétation statique – ou à des différences syntaxiques. Le néerlandais recourt ainsi à la postposition :

- (75) *Hij gaat de tuin in.*
 IL VA LE JARDIN DANS
 Il va au jardin.

Le fait que l'opposition des interprétations statique et dynamique dépend du contexte s'observe même dans le cas de *vers*, vu le contraste entre (76) et (77) :

- (76) *Il habite vers Poitiers.*
 (77) *Il se dirige vers Poitiers.*

Pour implicite qu'elle soit, la distinction n'est pas sans conséquences pour l'ensemble des prépositions locatives, car c'est dans ce contexte uniquement qu'il y a lieu d'évoquer des prépositions d'origine et de trajectoire, comme *de* et *par*.

- (78) *Il va de Nantes à Blois par Angers et Tours.*

Ces prépositions occupent en quelque sorte une position secondaire dans le système ; elles n'entrent en jeu que relativement à une autre localisation, plus fondamentale. On objectera que (79) et (80) sont possibles :

- (79) *Il vient de Nantes.*
Il passera par Blois
 (80) *Il a vu la scène de la fenêtre / par la fenêtre.*

Mais, les contre-exemples ne sont qu'apparents. En (79) le point d'aboutissement est implicite ; il doit être donné dans le contexte ou par les conditions d'énonciation. En (80), une trajectoire perceptive est construite reliant la scène vue, qui en est le point d'aboutissement, et l'observateur, origine de la perception ; la préposition *de* permet de localiser ce dernier, alors que *par* signale un point crucial sur le parcours. Il n'est dès lors pas étonnant que ce soient précisément *de* et *par* qui se combinent aisément avec d'autres prépositions locatives, en particulier les prépositions projectives :

- (81) *Il vient de derrière la maison.*
Il passe par devant la mairie.

Ainsi se dessinent les contours d'un système des prépositions locatives dont le fondement est constitué par les prépositions de la localisation statique. Celles-ci admettent, dans les conditions favorables, une interprétation dynamique, menant généralement à l'identification du point d'aboutissement, et permettent corrélativement l'expression du point initial ou du segment médian. Les prépositions locatives peuvent à leur tour s'ordonner en trois grands ensembles : la préposition *à* signalant simplement la localisation, les prépositions topologiques de base, s'appuyant sur la relation de contiguïté, et les prépositions projectives, bien plus diversifiées. Ce système est fondé sur un petit nombre de propriétés saillantes, d'ordre géométrique, topologique et fonctionnel, mais ces propriétés ne doivent pas être activées dans chaque emploi et subissent la pression du contexte, tout comme les prépositions influent sur l'interprétation du site ; en plus, le contexte peut venir enrichir la préposition de propriétés nouvelles. L'interprétation d'un

emploi concret suppose donc la mise en oeuvre de principes ou de stratégies diverses qu'il importe de décrire avec la même précision que les propriétés qui semblent plus inhérentes à chaque préposition.

3. La description des emplois non locatifs

Après avoir sommairement présenté la manière dont les emplois locatifs peuvent être décrits, nous considérerons ici les emplois non locatifs en envisageant quatre points : le rôle et la délimitation des domaines d'emploi, l'affaiblissement du sens des prépositions dans certains contextes menant éventuellement à des emplois dits vides, la nature des liens qui unissent les divers emplois et la thèse de la primauté des emplois spatiaux.

3.1. Les domaines d'emploi temporel et notionnel

La pratique des dictionnaires et la plupart des études, dont Pottier (1962), rangent les emplois des prépositions en domaines, dont l'espace traité ci-dessus, le temps et un troisième domaine, dénommé domaine notionnel ou abstrait. Dans le paragraphe suivant, le domaine temporel sera envisagé en premier lieu ; la question centrale sera de vérifier, à l'instar de ce qui a été fait au § 2. pour l'espace, comment les propriétés organisant la représentation du temps interagissent avec les prépositions (§ 3.1.1.). Ensuite nous traiterons le domaine dit notionnel, dont nous montrerons le caractère factice ; d'une part, il apparaîtra utile de regrouper en un ensemble les relations de type argumentatif (§ 3.1.2) et, d'autre part, il sera montré, à travers un bref examen des emplois d'*avec* que la distribution de la préposition structure un domaine propre (§ 3.1.3.).

3.1.1. Les prépositions et le repérage dans le temps

Le fonctionnement des prépositions en emploi temporel partage avec celui des prépositions en emploi spatial un certain nombre de caractéristiques ; la plus fondamentale est que la préposition participe à l'établissement d'une relation de repérage ou de localisation temporelle et qu'il est donc possible de distinguer cible et site, ainsi qu'une structure rendant possible leur mise en rapport. Dans (82)

(82) *Nous les avons rencontrés pendant l'été.*

la préposition situe une cible, la rencontre, par rapport à un site temporel, l'été, et elle signale que l'événement rapporté est en relation de coïncidence avec le site.

Cette opération de repérage se fait en fonction de trois types d'informations : les propriétés retenues pour représenter le temps, les informations contextuelles, fournies par le site et la cible et singulièrement par les indications temporelles que véhiculent les tiroirs verbaux et finalement les indications qu'apporte la préposition.

Comme le signale Berthonneau (1998), le temps est représenté comme une succession ordonnée et structurée de deux manières : elle est d'une part dotée d'une mesure intrinsèque, fondée sur l'existence du rythme cyclique des jours et des années, et, d'autre part, de points de référence : le moment de l'énonciation ou *maintenant* et le point d'origine de la chronologie conventionnelle, permettant de se repérer dans la structure cyclique. En outre, *maintenant* introduit une rupture entre le passé et l'avenir, entre ce qui s'est produit, qui peut être connu, mais qui ne peut être modifié et ce qui peut se faire et qui est donc inconnu et ouvert. Enfin, le temps est dynamique, il est par nature mouvement.

Dans un cas comme (82), le repérage temporel est le produit de l'interaction de la cible, qui renvoie à une portion, non localisée, de l'axe temporel, de l'interprétation temporelle du tiroir verbal – le passé composé situant tant le site que les autres composantes dans le passé relativement au *maintenant* énonciatif – et de la préposition qui offre au moins deux indications : la coïncidence de la cible et du site et la configuration de celui-ci comme un intervalle clos dans lequel l'intervalle associé à la cible est inclus. On peut donc attribuer à *pendant* des propriétés topologiques ; cette conclusion n'implique cependant pas que le repérage temporel soit dérivé du repérage spatial, mais plutôt qu'un même type de notion peut être opérationnel dans les deux domaines. Ramener dans le cas de *pendant* le temps à l'espace serait d'ailleurs peu éclairant, vu que cette préposition ne connaît aucun emploi spatial. En outre, on observera que les propriétés du site, en particulier la détermination du nom, joue un rôle crucial dans le repérage, puisque le groupe prépositionnel en (83)

(83) *Nous les avons rencontrés pendant deux heures.*

ne permet pas le repérage temporel, mais informe uniquement sur la durée de l'intervalle occupé par l'événement. La propriété topologique d'inclusion semble toutefois conservée.

La pertinence des propriétés topologiques pour certaines formes de repérage temporel peut également être mise en évidence par l'examen de certains emplois temporels de *dans* et de *sur* :

(84) *Il est arrivé sur le coup de midi / sur le soir.*

(85) *Il est passé dans la journée.*

L'on peut en effet soutenir que *sur* permet d'établir une relation de contact en (84) et que *dans* implique une relation d'inclusion en (85). Que ce soient précisément les propriétés topologiques qui soient communes aux emplois spatial et temporel ne doit pas surprendre, vu que les propriétés géométriques – bi- ou tri-dimensionnalité – et fonctionnelles – support et contenant – ne peuvent pas être interprétées dans le domaine temporel. Il ne s'agit cependant pas d'une transposition pure et simple des propriétés observées dans les emplois spatiaux, puisque l'on note des effets spécifiques et des restrictions particulières. Ainsi *sur* semble-t-il impliquer que le site précède la cible sur l'axe du temps, effet qui est encore plus manifeste dans (86)

(86) *Sur ce bon mot, il nous quitta.*

et que l'on peut éventuellement rattacher à la condition générale d'accès à la perception, non pas visuelle, mais temporelle. Dans le cas de *dans* il faut tenir compte de l'opposition avec *pendant* qui signifie l'inclusion totale, tandis que *dans* signale que la cible n'occupe pas tout l'intervalle auquel renvoie le site, mais surtout de restrictions sévères portant sur le lexique et sur la structure du groupe nominal. Il est ainsi impossible de remplacer dans (85) la *journée* par *l'été* ou *les vacances*, tous possibles après *pendant* ; en outre (87) met en évidence que *dans* ne se combine avec *moment* que dans certaines structures :

(87) * *Il le fera dans le moment, dans le même moment,*
? *dans ce moment,*
dans un moment d'inattention, dans les moments difficiles.

Enfin, (88) est possible, mais avec une interprétation aspectuelle ; *dans* définit, tout comme dans (89), quantitativement un intervalle au terme duquel se produira l'événement et qui est situé dans l'avenir par rapport au repère temporel impliqué par le tiroir verbal :

(88) *Il le fera dans un moment.*

(89) *Il le fera dans trois jours.*

Parler ici d'inclusion et de transposition de l'emploi spatial semble fort hardi ; il semble bien que le domaine temporel impose ses propres contraintes à la préposition et ce, de deux manières : d'une part, les propriétés spécifiques du temps interviennent, tel le rôle du point de référence en (88, 89) mais aussi dans l'emploi de *depuis*, et d'autre part, la concurrence entre prépositions, comme le montrent les quelques remarques à propos de *dans* et de *pendant*.

En conclusion, on peut avancer l'hypothèse qu'un domaine d'emploi apparaît comme un ensemble d'emplois caractérisé par une organisation spécifique, qui impose des contraintes. Espace et temps apparaissent ainsi comme des domaines possédant chacun sa structure, même s'il existe des analogies

et que des transpositions dans un sens ou dans l'autre s'observent. L'autonomie des deux domaines se marque, au niveau des prépositions de trois façons : l'existence de prépositions qui ne possèdent qu'un des deux emplois comme *chez* ou *devant* et *dès* ; l'existence de propriétés spécifiques interférant avec les composantes propres des prépositions, comme il ressort des observations à propos de *sur* ou de *dans* ; l'existence de contraintes linguistiques spécifiques. L'analogie entre les deux domaines explique qu'une même préposition peut fonctionner comme expression du temps et de l'espace, tout en conservant les propriétés compatibles avec les deux domaines ; il en va ainsi de *à* localisateur a-spécifique dans l'espace tout comme dans le temps, de *sur* et de *dans* non aspectuel. Enfin, il existe des transpositions, des passages de l'espace au temps et du temps à l'espace. Ainsi peut-on admettre que l'emploi de *vers* ou celui de *près de* dans

(90) *Ils arriveront vers midi.*
Il est près de onze heures.

sont une transposition des emplois spatiaux, plus fréquents, plus diversifiés quant au lexique admis et qu'inversement, *avant* et *après* sont foncièrement des prépositions temporelles. Celles-ci peuvent exprimer une relation spatiale, à condition toutefois qu'un mouvement soit impliqué (Berthonneau 1993, 1998) ; dans (91),

(91) *Vous obliquerez à gauche juste avant la mairie.*
L'église est quelques centaines de mètres après la mairie.

la localisation suppose un mouvement, fût-il mental, et donc un parcours qui prend du temps.

3.1.2. Les relations argumentatives

Comme l'a montré la présentation au § 1. de l'article *sur* du TLF, il est courant de distinguer, outre les domaines spatial et temporel, un troisième domaine, qualifié d'abstrait ou de notionnel. La discussion a également montré que les contours et l'autonomie de ce domaine sont moins évidents ; ainsi, les emplois de *sur* liés à l'expression de la cause sont tantôt unis aux emplois temporels, tantôt distingués de ces derniers et le TLF considère que l'ensemble des emplois qualifiés d'abstrait est à rattacher par figure à des emplois plus basiques. Le présent paragraphe proposera trois arguments pour délimiter un troisième domaine, plus restreint, celui des relations argumentatives.

Le premier argument en faveur de la reconnaissance d'un troisième domaine d'emplois, relatif aux relations argumentatives, peut être trouvé dans le fait que ce domaine ne concerne pas uniquement les prépositions, mais, à l'instar du temps, d'autres moyens linguistiques, comme les connecteurs,

dont il structure les relations et permet de mieux saisir le fonctionnement. Ici aussi deux termes sont en jeu (A et B), ainsi qu'une relation telle que A autorise ou n'autorise pas B. La première différenciation est entre les rapports pour lesquels A n'autorise pas B (ou rapports concessifs) et ceux pour lesquels A autorise bel et bien B.

Dans ce dernier groupe, un ensemble de différenciations ultérieures peut être introduit. Le paramètre central concerne le statut de A et de B. Si ceux-ci sont envisagés comme des entités posées dans le monde, la relation instaurée est une relation factuelle de cause à effet (*Il le fait, parce que tu le lui demandes.*) ; si, au contraire, ils sont présentés comme des entités relevant du discours, la relation est justificative ; elle lie un argument à sa conclusion (*Comme tu le vois, je l'ai fait.*). Les entités peuvent également être introduites comme des entités supposées, avec la même distinction entre, d'une part, un rapport de condition à conséquence (*Il le fera si tu le lui demandes.*) et, d'autre part, une relation entre la supposition justifiant l'introduction de B dans le discours et les implications qu'elle autorise (*Si tu veux, il y a du vin blanc au frais.*).

Une distinction supplémentaire concerne le passage de A à B selon qu'il suppose ou n'impose pas l'intervention d'une intentionnalité ; dans le premier cas, il est question de but ou de finalité.

Cette première systématisation, qui doit être complétée pour rendre compte de l'ensemble des connecteurs, a le caractère d'un système local, jouissant, tout comme les représentations de l'espace et du temps, d'une forme d'autonomie par rapport à l'emploi des prépositions.

Le second argument, bien plus important, car il concerne les prépositions, est que ce système contribue à l'interprétation de certains emplois des prépositions. Ceci est en particulier le cas de *pour* dans des exemples comme les suivants :

- (92) *Fermé pour inventaire.*
- (93) *Il est apprécié pour son dévouement.*
- (94) *Je viens pour l'aspirateur ; pour la récolte.*
- (95) *Je l'achèverai pour ton anniversaire.*
- (96) *Il fait trop humide pour la récolte.*
- (97) *Il fera encore de gros sacrifices pour ce poste.*
- (98) *Pour être la plus discrète, cette décoration florale n'est pas la moins sophistiquée.*

En termes très approximatifs (voir Cadiot 1991 pour une étude plus fouillée), on peut avancer l'hypothèse que dans A *pour* B, la préposition

signale que B est l'occasion par rapport à laquelle A doit être situé. Ce sont d'une part les indications fournies par le lexique et la grammaire, par exemple les formes verbales, et d'autre part les inférences que l'ensemble autorise qui permettent de reconnaître en (92) une cause et en (93) une justification, de voir que (94) est vague, autorisant diverses interprétations que seul le contexte plus large peut lever, que la préposition en (95) introduit le terme et le motif, en (96) la conséquence et en (97) le but, alors que (98) exprime une concession. La structure du domaine influe donc sur l'interprétation de la préposition.

Le dernier argument concerne les contraintes que le domaine impose à l'interprétation du complément de la préposition. Il peut être illustré à partir d'un exemple comme (99) opposé à (100), qui illustre des emplois non argumentatifs de *pour* :

- (99) *Je le ferai pour Marie.*
Il ferait tout pour un appartement en ville.
- (100) *J'ai donné une lettre à Jean pour Marie.*
Il a échangé ce terrain pour un appartement en ville.

En (99), les compléments reçoivent nécessairement une interprétation propositionnelle, alors que celle-ci est absente en (100).

De la discussion des domaines spatial, temporel et locatif, il ressort que la notion de domaine peut être utile pour rendre compte des interprétations des prépositions, dans la mesure où le domaine est un dispositif d'interprétation indépendant de la préposition et qui interfère avec les composantes sémantiques que celle-ci a en propre. De ce fait, on ne reconnaîtra de domaine d'emploi que si la condition d'autonomie, relative, est satisfaite.

Se pose dès lors la question de savoir comment s'organisent les autres emplois des prépositions. La première hypothèse qu'il convient d'examiner est qu'il existe d'autres domaines encore ; concrètement, cette hypothèse revient à fragmenter le domaine notionnel, que proposent les dictionnaires ou la systématique de Pottier (1962). La discussion de la préposition *avec* dans le paragraphe suivant envisagera ce cas. La seconde hypothèse consiste à avancer qu'il existe d'autres modes d'organisation. Anticipant quelque peu sur les résultats du paragraphe suivant, il semble que trois modes différents puissent être envisagés : la préposition est elle-même à la base de la structuration des emplois, les emplois à classer sont dans la dépendance, par figure ou par figement, d'autres emplois de la même préposition ou ils sont dans la dépendance de conditions non sémantiques, mais syntaxiques. Nous envisagerons le premier cas au § 3.1.3. et les deux autres au paragraphe 3.2, ainsi qu'au paragraphe 3.3.

3.1.3. La préposition comme principe structurant : le cas d'avec

Dans les types d'emplois discutés plus haut, l'interprétation naissait de l'interaction de diverses composantes : la préposition, le domaine d'emploi, le site, la cible et le contexte. La question se pose dès lors de déterminer comment s'opère la constitution du sens en l'absence d'un des domaines reconnus.

Un bref examen de la préposition *avec* permet de mettre en lumière le pouvoir organisateur dont celle-ci dispose et qui repose d'une part sur son noyau sémantique et d'autre part sur les indications fournies par la syntaxe. L'hypothèse de départ est qu'*avec* structure l'information par un double mouvement : elle isole une composante de l'information globale, qui acquiert ainsi une certaine autonomie et elle l'associe ensuite à un des éléments saillants de la scène rapportée. Deux emplois principaux peuvent ensuite être distingués selon que la composante détachée représente un aspect non autonome ou subordonné de la scène, ou bien qu'elle constitue une entité autonome qui participe de plein droit à celle-ci. Ainsi s'opposent un emploi caractérisant et un emploi comme co-argument.

L'emploi caractérisant est illustré par (101) à (106) :

- (101) *Mon ami me parlait avec exaltation.
Je retrouvai avec soulagement l'odeur de silex frotté qui m'était familière.*
- (102) *J'ai constaté avec un frisson sacré que je savais écrire de la main gauche.*
- (103) *J'ai éprouvé la même émotion au Louvre et avec quelle violence !*
- (104) *Il y avait du Silène en lui, avec ses bajoues, son ventre rond et sa large croupe.
On fait la queue derrière le camion-citerne avec des récipients.
une bibliothèque en chêne avec des étagères mobiles*
- (105) *Il me remit la bicyclette avec ces simples mots.
Il se lève avec le jour.*
- (106) *Il faut trancher le poisson avec un couteau effilé.*

En fonction des caractéristiques du complément, on pourra opposer une caractérisation par qualité, ou manière, en (101) à (103) et une caractérisation méronymique par mise en évidence d'une partie en (104) à (106). Dans les deux séries, on pourra distinguer une caractérisation double, affectant l'argument agent et le prédicat (101, 106) et deux types de caractérisation simple : caractérisation d'un participant (102, 104) et caractérisation du procès (103, 105). Les deux exemples en (105) montrent que l'information détachée peut concerner les composantes lexicales ou grammaticales, en l'occurrence le temps.

L'emploi d'*avec* comme introducteur d'un co-argument est exemplifié dans (107) à (109) :

- (107) *Le colonel était attablé avec ses officiers.*

- (108) *Son premier contact avec l'alphabet l'avait profondément marqué.*

- (109) *Il ne faut pas traiter avec l'intrus.*

Le cas le plus courant est représenté par (107) qui autorise une reformulation par coordination, alors que celle-ci est interdite pour des raisons sémantiques en (108) – les deux termes associés étant trop éloignés l'un de l'autre – et à cause des limitations propres au prédicat en (109).

Les deux types ne sont pas entièrement disjoints comme il ressort de (110) et (111) :

- (110) *Je vis en bonne intelligence avec mon corps.*

Un visiteur m'entraîna avec lui.

- (111) *On me servit deux douzaines de portugaises n°0 avec un verre de Pouilly-Fuissé.*

Dans le premier cas le co-argument est en même temps un aspect ou un rôle de l'argument agent et, dans le second cas, un double découpage syntaxique est possible.

Enfin, il faut signaler deux emplois dans lesquels le complément introduit par *avec* a une portée plus large, respectivement l'énoncé (112) et l'énonciation (113), mais où la valeur de la préposition reste stable :

- (112) *Avec les chaussures, tout change.*

- (113) *Avec la meilleure volonté du monde, je ne puis faire cela.*

La cohérence des emplois que révèle cette rapide classification tranche sur l'éclatement en d'innombrables catégories opérées par la systématique *a priori* des circonstances telle qu'elle est proposée par la tradition scolaire. L'unité des emplois et leur intelligibilité ne procède pas de l'interaction d'hypothétiques domaines d'emploi avec le sens de la préposition, mais est liée de manière directe à cette dernière. Ainsi s'opposent deux modes d'unification, celle qui est fournie par les domaines d'expérience et celle qui est donnée par la sémantique même de la préposition. Il conviendra de revenir, plus loin, sur les rapports qui s'établissent entre eux.

3.2. Les prépositions blanchies : emplois figurés et emplois figés

Dans le présent paragraphe, nous examinerons les emplois pour lequel une figure est invoquée ; il apparaîtra que ce terme couvre au moins deux types de mécanismes que l'on peut illustrer par (114) et (115) :

- (114) *La commission s'est penchée sur la question.*

- (115) *Le médecin a prescrit un médicament contre la toux.*

En (114) une modification des contraintes liant le prédicat *se pencher* et le site *question* est interprétée comme une figure par déplacement, une méta-

phore qui entraîne un réajustement sémantique de la préposition ; le versant lexical de ce premier mécanisme sera évoqué au § 3.2.1. et le versant syntaxique au § 3.2.2. Dans l'exemple (115), la préposition n'est pas en emploi spatial et la reconnaissance d'un emploi figuré n'est pas liée à une configuration lexicale spécifique, mais procède d'une option théorique, qui est de relier, si possible, tout emploi au domaine spatial. De ce point de vue, le traitement de (115) ressemble à la mise en relation des domaines d'emploi spatial et temporel, évoquée au § 3.1.1. ; nous considérerons des cas de ce type au § 3.2.3. avec une attention toute particulière pour l'hypothèse de la directionnalité de la figure.

Les descriptions s'accordent en général pour reconnaître dans les deux cas un affaiblissement du sens de la préposition, d'où le terme de prépositions blanchies ; une telle approche implique que le sens spatial, qualifié de concret, alors que les autres sont souvent traités d'abstrait (voir § 1.1.3.), est plus plein et plus fondamental.

3.2.1. Les prépositions et les modifications des contraintes lexicales

Dans le cas de (114) l'association de *se pencher* et de *question* est telle que le sens locatif du verbe 'déplacer son corps (de manière oblique) du haut vers le bas sans atteindre le niveau de base' ne peut s'appliquer de manière littérale à cause des caractéristiques de *question* qui devrait renvoyer à ce niveau. Un réajustement se produit au niveau du verbe 'déplacer son attention'. La préposition y participe de deux manières. En premier lieu, on notera que l'interprétation de la préposition fait toujours référence au contact potentiel, mais non aux dimensions proprement spatiales, comme le plan horizontal et le contact sur l'axe vertical, et que verbe et préposition sont donc solidaires. En second lieu, on notera un phénomène de sélection, alors que le sens spatial de *se pencher* est compatible avec deux prépositions, *sur* et *vers*, le sens non spatial impose *sur*. Cette sélection n'est pas arbitraire : le trait de contact (ici potentiel vu le sémantisme du verbe), propre à *sur*, mais absent de *vers*, est seul pertinent dans la nouvelle configuration. Des phénomènes analogues s'observent dans d'autres cas comme *s'appuyer sur un argument* ou *compter sur quelqu'un* pour lesquels le trait de support est activé, au détriment des composantes plus étroitement liées à la représentation de l'espace. On notera en plus que *s'appuyer contre le mur* ou *à la rampe* sont également possibles, mais que le sens non spatial du verbe n'est compatible qu'avec *sur* ; ici encore, la pertinence des traits qui ne sont pas intrinsèquement liés à la représentation de l'espace semble en expliquer la permanence. Il n'est d'ailleurs pas impossible de renverser le raisonnement et de considérer que les traits spatiaux liés à la granularité et au système de coordonnées soient induits par l'emploi spatial et que la préposition ne

subisse pas de modification, de blanchissement, dans ces contextes dits figurés. Il faut en outre observer que si le changement d'interprétation ne concerne pas uniquement un des termes, ici le verbe, mais toute la configuration comme dans *être sur les genoux*, *être sur la sellette*, *revenir sur le tapis*, *rouler sur l'or*, *sauter sur l'occasion*, la préposition conserve son interprétation spatiale au niveau des rapports entre site et cible. Affaiblissement, déplacement et figure concernent globalement et de manière indivisible le tout.

Deux considérations additionnelles doivent être faites dans ce contexte. La première concerne les conditions d'un tel emploi, la seconde concerne le développement d'acceptions nouvelles à partir d'emplois figurés, qui semble aller à l'encontre de l'association classique entre emploi figuré et figement.

Les quelques exemples qui ont été donnés ci-dessus montrent qu'un lien étroit existe entre le verbe et la préposition ; d'autres exemples montrent que la préposition peut être liée à un verbe support et son complément nominal, *mettre l'accent sur*, *attirer l'attention sur*, *porter un jugement sur*. Dans les deux cas, la condition semble être parallèle, le groupe prépositionnel doit remplir une fonction qui garantit un lien étroit avec le verbe, qu'il fonctionne comme complément adverbial indirect ou comme complément accessoire incident aux relations que le prédicat contracte avec ses actants. Ce lien intime fait également que le développement de l'emploi figuré est lié à un verbe particulier ou à une combinaison verbe support + complément nominal et ne s'étend pas à des synonymes ou à des para-synonymes ; on note ainsi que *se courber* et *s'incliner*, pourtant proches de *se pencher*, n'ont pas connu la même évolution. L'association étroite du prédicat et de la préposition est un nouvel indice du figement qui caractérise de nombreux emplois figurés ; il s'ajoute aux cas de figement total déjà mentionnés. Ces derniers peuvent être subdivisés plus finement selon que le figement implique une structure figurée motivée et isomorphe :

(116) *Elle a mis le doigt sur la plaie.*

motivée, mais non isomorphe :

(117) *Les spectateurs se tapent sur les cuisses.*

non motivée, mais isomorphe :

(118) *Ils se mettent sur leur trente et un.*

et, finalement, ni motivée, ni isomorphe :

(119) *Il est monté sur ses grands chevaux.*

Si emploi figuré et emploi figé sont fréquemment associés, cette association n'est pas systématique. Il existe d'une part des emplois figés qui n'impliquent pas de figure, comme il a été signalé à propos des contraintes sur le complément de *dans* en emploi temporel ou comme il ressort d'expressions

comme *sur le moment, sur-le-champ, pour le moment* ou des sévères contraintes portant sur la détermination du complément locatif introduit par *à* qui n'est pas le complément essentiel d'un verbe de mouvement :

(120) *Je les ai vus à la maison.*

* *Je les ai vus à une / cette maison.*

Il existe d'autre part des emplois figurés libres, dans lesquels le déplacement qu'implique la figure a permis l'émergence d'une nouvelle acception de la préposition. Ce phénomène s'observe avec beaucoup de netteté dans le cas de *sur* recevant l'interprétation 'à propos de'. Les exemples (121) à (124) permettent de saisir les différentes étapes :

(121) *Les colonnes du chœur portent sur les piliers de la crypte.*

(122) *Cette étude / cet article porte sur les piliers de la crypte / sur la théorie quantique et ses rapports avec la gravitation.*

(123) *cet article sur les piliers de la crypte
une étude sur la théorie quantique et ses rapports avec la gravitation.*

(124) *Sur la théorie quantique et ses rapports avec la gravitation.*

Le mécanisme reliant (121) à (122) est parallèle à celui qui a été observé pour *se pencher* ; (123) est lié à (122) par nominalisation et libère l'emploi de la préposition de son lien avec le verbe, tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique : *sur* ne signifie plus ni le contact, ni le support, mais le propos. L'autonomie acquise peut même aller jusqu'au détachement du nom, comme dans le titre d'une publication ou d'un chapitre en (124).

3.2.2. Les prépositions et les modifications des contraintes syntaxiques

Les emplois figurés discutés ci-dessus sont liés, dans leur stade initial, au lexique, plus exactement au terme recteur, le prédicat verbal dans les exemples donnés, et au terme complément de la préposition ou site. Le développement suppose d'ailleurs une configuration syntaxique spécifique garantissant que l'association est étroite. Des emplois figurés peuvent cependant se développer également en d'autres circonstances, comme dans les exemples (125), (126) et (127) :

(125) *N'aurais-tu par hasard pas un ou deux euros à me prêter ?*

(126) *Il est, entre nous, difficile à convaincre.*

(127) *Ils étaient près de / pas loin de dix mille.
Ils étaient entre vingt et trente.*

Dans le premier cas le groupe *par hasard* est un complément accessoire de phrase, externe au prédicat (Le Goffic 1993 : § 351) qui a un effet énonciatif, comme atténuation de la question ; si l'on compare cet exemple à (128)

(128) *Je l'ai vu par hasard.*

dans lequel le même groupe fonctionne comme complément accessoire interne au prédicat et où il exprime la cause ou plus exactement l'absence de cause apparente, l'on voit que c'est le changement d'incidence qui détermine le changement d'interprétation. Il en va de même pour (126) où *entre nous* n'apporte pas une localisation, mais caractérise les conditions d'énonciation, limitant sa portée à la sphère privée. Dans le dernier exemple, trois prépositions qui possèdent par ailleurs un emploi locatif servent à exprimer l'approximation dans le cadre de la quantification du nom. Elles conservent dans ce nouvel emploi une large part de leur sens, l'approximation pour *près de* et *loin de* et l'introduction d'un intervalle structuré pour *entre*, mais les composantes spatiales sont désactivées. En plus, des phénomènes de figement peuvent s'observer, dont la négation obligatoire dans *pas loin de* et, plus nettement encore, la fixation de la formulation en (125) et en (126) : aucun modificateur ne peut accompagner *hasard*, alors qu'un certain nombre de possibilités s'observent en (128), et le seul pronom admis après *entre* est bien *nous*. Les modifications des conditions d'insertion syntaxique conditionnent donc des changements sur le plan interprétatif et sont à la base d'extensions d'emplois.

3.2.3. Existe-t-il des emplois figurés systématiques ?

Dans les deux paragraphes précédents, nous avons considéré des extensions d'emploi, considérées comme reliées par figure à un emploi plus basique ; les cas retenus partagent une autre caractéristique, qui est d'être des cas particuliers. A chaque fois, et malgré les phénomènes d'autonomisation mis en évidence pour *sur* signifiant 'à propos de', des conditions particulières lexicales et syntaxiques interviennent. Dans le présent paragraphe, nous envisagerons des cas d'un autre type ; il a en effet été proposé de voir dans tous les emplois non locatifs de certaines prépositions comme *contre*, que nous discuterons ci-dessous, des emplois figurés. Si cette hypothèse s'avérait correcte, il existerait des emplois figurés systématiques et libres.

Empruntant les données à Dendale et de Mulder (1998a), nous pouvons dresser le tableau suivant des emplois non spatiaux de *contre* :

(129) *Cette organisation lutte contre l'exclusion.*

(130) *Pierre vote / joue contre Julien.*

(131) *une tisane contre le stress*

(132) *Il a protesté contre la construction de la nouvelle route.*

(133) *On peut échanger ces bons contre des couverts.*

(134) *Il est coté à dix contre un.*

Dans tous les cas, l'emploi de *contre* implique qu'il existe une opposition, un contraste, une tension entre la cible et le site, qui en contexte dynamique s'interprète comme un jeu de force et de contre-force. La question qui se pose est de savoir si tous ces emplois peuvent être considérés comme des extensions à partir de l'emploi spatial de *contre*. Or, *contre* en emploi spatial présente un spectre d'emplois assez éclaté dont le noyau peut toutefois être trouvé dans des exemples tels que

- (135) *L'échelle est contre le mur.
Il pose l'échelle contre le mur.
Sa maison est contre la mairie.*

Dendale (2001) propose de caractériser l'emploi par deux traits : 'maximalisation de la proximité de la cible par rapport au site' et 'configuration du site comme un élément de blocage'. Il est évident que ces traits et le trait d'opposition ou de tension qui a été utilisé pour caractériser (131) à (134) peuvent être mis en relation. Il semble toutefois qu'il y ait autant d'arguments internes, sinon même plus, pour estimer que ce sont les emplois spatiaux qui dépendent des emplois non spatiaux et non inversement. Le blocage peut en effet être considéré comme la traduction en termes spatiaux de la notion plus générale d'opposition et la maximalisation du contact comme un trait dérivé qui doit précisément contribuer à reformuler en propriétés spatiales la notion d'opposition, en particulier dans les contextes statiques. On y ajoutera les arguments historiques et extra-linguistiques que Dendale et de Mulder avancent dans leur étude. Loin de justifier une dérivation massive des emplois non spatiaux à partir des emplois spatiaux, les données à propos de *contre* semblent appeler un type de configuration analogue à celle qui a été proposée ci-dessus (§ 3.1.3.) pour *avec* : les composantes propres de la préposition assurent la cohérence des emplois qui se concrétisent en fonction de l'environnement et, là où il y a lieu, du domaine d'emploi doté d'une représentation propre.

Si le cas de *contre* n'apporte donc pas de confirmation à l'hypothèse selon laquelle les emplois non spatiaux, qui ne relèvent pas d'un domaine d'emploi caractérisé, sont dérivés des emplois spatiaux, elle n'exclut pas qu'il existe de tels cas. Or, une telle dérivation semble bien être en cause dans le cas de certains emplois de *sur* tels que (136) et (137) :

- (136) *La porte tourne sur ses gonds.
(137) Les Dupont vivent sur un rythme fou.
Il a parlé sur un ton cassant.*

La connexion avec les emplois spatiaux de *sur* n'est toutefois pas directe. Elle passe par un cas particulier, métonymique, déjà évoqué (§ 2.2.3.) et illustré par (138) :

- (138) *Il est tombé sur la tête.*

Le complément de la préposition renvoie à une partie de la cible et la présente comme la zone de contact avec le sol et donc avec le site. De ce fait, l'interprétation de la configuration globale change, même si le trait de contact, tout comme d'autres propriétés spatiales, est conservé. *Sur* introduit toutefois non le site, mais la zone de contact. Un tel emploi se caractérise également par son ambivalence relativement au jeu des questions ; (138) répond tant à la question *sur quoi ?* qu'à la question *comment ?*. On peut reconnaître un cas analogue en (136), qui, vu la configuration typique des portes et les conditions dans lesquelles un tel énoncé fait sens, est plus éloigné de la configuration spatiale et se cantonne plutôt dans le secteur délimité par la question *comment ?*, c'est-à-dire dans l'expression de la manière. Un tel usage est devenu autonome, ce dont témoignent les exemples sous (137) dans lesquels le lexique renvoie bien à un aspect de la cible, mais non à un aspect localisable. Nous retrouvons donc le cas de figure illustré par *sur* 'à propos de' dans le paragraphe précédent.

3.3. Les prépositions incolores ou vides

Toutes les prépositions sont-elles porteuses de sens ? ou une préposition est-elle toujours significative ? La question préoccupe les linguistes qui s'occupent du français au moins depuis les années vingt du siècle dernier, depuis que Vendryes a lancé en 1925 le terme de mot 'vide' et que ce terme a été appliqué à certaines prépositions, notamment *de*, ou à certains usages des prépositions, comme semble le faire le TLF pour certains emplois de *sur* (§ 1.4.). Avant de discuter cette hypothèse, qui a déjà été introduite dans le chapitre syntaxique (voir chapitre I. § 3.1.3.), il convient de faire deux observations préalables.

La première concerne le caractère absolu ou relatif de la distinction entre prépositions vides ou incolores et prépositions pleines ou colorées. L'opinion commune est que cette opposition est graduelle ; *de* serait ainsi plus incolore que *à*, qui précéderait sur l'échelle *en*, suivie à son tour de prépositions semi-vides telles que *dans*, *pour* ou *sur*, alors que des prépositions comme *chez*, *malgré* ou *selon* occuperaient l'autre extrémité de l'échelle. L'on observe une corrélation étroite entre la fréquence, la distribution, le nombre de contextes et partant d'acceptions et la position sur l'échelle. Il en irait d'ailleurs de même pour les emplois de certaines prépositions : *de* article partitif ou complémentateur d'infinitif occuperait la position la plus proche du pôle de vacuité, si du moins ces emplois ne sont pas détachés des emplois de la préposition (voir chapitre III. § 3), suivis de l'emploi de cette même préposition dans le groupe nominal, alors que *de* spatial ou

causal, introduisant un complément circonstanciel serait à situer près du pôle opposé.

La seconde observation concerne l'interprétation du terme vide et partant la définition des conditions de reconnaissance. L'on peut retenir quatre types de définition. Une préposition est vide si son apparition est conditionnée par la syntaxe et uniquement par celle-ci ; elle est vide si son interprétation peut être entièrement déduite des données contextuelles ; elle est enfin vide si son sens est très abstrait et général ou si elle dispose d'une telle multitude d'acceptions que celles-ci ne se laissent plus unifier, ni saisir par une représentation d'ensemble. Nous ne soumettrons que les deux premières définitions de la notion à un examen direct, bien que les deux autres fassent l'objet de remarques au cours de l'investigation ; elles seront toutefois explicitement discutées dans le paragraphe 4. Notre examen portera sur deux types de données : le fonctionnement des prépositions introduisant un complément essentiel du verbe et la distribution et l'interprétation de la préposition *de* dans le groupe nominal.

3.3.1. Les prépositions introduisant un complément essentiel sont-elles significatives ?

La réponse à la question du sens des prépositions introduisant un complément essentiel du verbe peut être cherchée dans l'analyse de verbes particuliers ou de classes de verbes et de constructions.

Pour le premier type de cas, les considérations avancées lors de la discussion des emplois figurés de *se pencher*, *compter* et *porter* apporte un premier élément de réponse. Il est en effet apparu que des éléments centraux du sens de la préposition sont activés dans ces constructions. Il en va de même pour les emplois suivants de *tirer*, empruntés à Paillard (2002) :

(139) *Il a tiré de l'argent sur son compte.*

Il a tiré un trait sur son passé.

(140) *Ce rouge tire sur le violet.*

où les notions de support et de zone de contact se vérifient. Cette même étude considère également des exemples d'un type différent, caractérisés par le fait que la construction prépositionnelle y entre, pour certains noms, en concurrence avec la construction nominale directe :

(141) *Il a tiré sur le lapin.*

Il a tiré sur le frein.

Outre la permanence de certaines composantes du sens de la préposition, ces exemples montrent que l'opposition avec la construction directe est significative, ce qui constitue un second argument en faveur d'une réponse positive à la question initiale. Un troisième argument peut être tiré de

l'observation qu'un changement de préposition est corrélé à l'apparition d'une autre acception du verbe ; il suffit d'évoquer à ce propos des paires telles que *compter avec / compter sur* ; *croire à / croire en* ou encore *jouer à / avec / de / sur* :

(142) *Dominique joue à la poupée.*

Elle joue avec une amie.

Elle joue du piano.

Cette publicité joue sur la crédulité du consommateur.

Dans tous ces cas, la préposition introduisant le complément essentiel n'est donc pas vide et le sens qu'elle manifeste n'est pas foncièrement différent de celui qui s'observe dans des emplois moins contraints sur le plan syntaxique, tels les emplois introduisant des circonstants locatifs. La confrontation avec ces derniers peut créer l'impression que les prépositions introductrices d'un complément essentiel ont un sens moins 'précis', moins 'riche' ou moins 'concret' et sont donc (plus) incolores. Cette impression est due, semble-t-il, à une illusion d'optique : en emploi spatial, l'interprétation naît de l'interaction entre les propriétés spécifiques de la préposition, celles du domaine et les données fournies par le contexte, tandis que dans le cas des compléments essentiels, seules la préposition et les indications fournies par le contexte entrent en jeu.

L'impression que la préposition pâlit peut également naître de la convergence de sens entre celle-ci et le verbe, qui s'observe assez fréquemment dans le cas des compléments essentiels. Partant de l'hypothèse générale que *à* présente son complément comme le point de référence externe par rapport auquel la cible est située, on peut voir que l'apport de la préposition et celui du verbe sont parallèles au point que la préposition peut sembler redondante, ce qui ne veut pas dire qu'elle est dépourvue de sens, dans des cas comme *amener à*, *conduire à*, *convier à*, *forcer à*, *inciter à*, *inviter à*, *prédestiner à*, *prédisposer à*.

Pour le second type de cas, celui qui concerne des classes de verbes et des constructions, considérées dans leur totalité, nous évoquerons le cas du datif, c'est-à-dire le cas des verbes qui admettent d'une part les clitiques *lui / leur* et d'autre part un groupe prépositionnel introduit par *à* (voir aussi chapitre I. § 3.1.3.). La première construction est la plus courante et le recours au clitique *lui* ou *leur* confère au participant qu'il introduit une position plus élevée dans la structuration de la scène qu'au participant non agent, qu'il soit complément ou sujet :

(143) *Il lui donne le livre.*

Il lui coupe les cheveux.

(144) *Il lui est arrivé une étrange aventure.*

La question qui se pose dès lors est de rendre compte du choix de *à* comme préposition. L'analyse peut se faire en deux étapes : la première consiste à montrer que le recours à un groupe prépositionnel reflète de manière iconique le caractère plus extérieur du participant qu'elle introduit et la seconde porte sur la sélection de *à*.

La première étape se vérifie à partir de données diverses comme les alternances entre constructions directes et indirectes et les constructions à permutation :

- (145) *Il atteint (à) l'étagère.*
 (146) *On lui a commandé une montre.*
 On l'a commandé.
 (147) *Il lui envie son aisance.*
 Il l'envie pour son aisance.
 (148) *Il lui prend le bras.*
 Il le prend par le bras.

Dans tous les cas le constituant réalisé par un complément direct est plus étroitement impliqué dans le procès verbal que le constituant prépositionnel. Ceci donne lieu à des effets distincts selon les cas. Dans (145), l'effet est d'ordre aspectuel : la limite est atteinte (construction directe) ou approchée (construction prépositionnelle). Pour *commander* dans (146), la construction directe implique la soumission et la construction indirecte la transmission d'un ordre ponctuel, c'est-à-dire que le référent de l'objet direct est totalement impliqué et celui du datif est concerné. Un phénomène analogue s'observe pour (147) : *envier quelqu'un* implique un sentiment personnel bien plus fort que *envier quelque chose à quelqu'un*. Quant à l'alternance illustrée par (148), elle met en jeu l'opposition entre une focalisation sur la partie dans la construction dative et sur le tout dans la construction avec *par* ; dans les deux cas, le constituant de construction directe est bien plus impliqué que le constituant indirect. Le codage du participant occupant une position externe par un groupe prépositionnel se vérifie donc de manière systématique.

La prise en considération de l'opposition entre les verbes de transfert matériel datifs, comme *donner* et *offrir*, et les verbes de transfert matériel transitifs, tels *approvisionner*, *doter* ou *pourvoir* permet de tirer la même conclusion. Le sémantisme de ces derniers est plus riche et précis : il contient en particulier une spécification de l'objet impliqué dans le transfert, *des provisions* ou *une dot*. Un éventuel complément ne pourra donc que fournir des précisions, des explicites à propos d'un élément pré-conçu ; un tel complément sera donc plus périphérique et le choix de la préposition *de* est conforme aux instructions générales que celle-ci véhicule (Cadiot 1997). La position structurale de complément direct est dès lors disponible

pour le troisième participant. Que celui-ci soit étroitement lié au verbe se marque d'ailleurs au fait qu'il intervient dans la sélection du complément en *de* :

- (149) *Il a équipé la voiture d'un dispositif de sécurité.*
 Il a équipé la ville d'un système performant de transports en commun.
 La ville a équipé ses policiers de tenues pare-balles.

La deuxième étape de l'analyse consiste à rendre compte du choix de *à* comme introducteur du complément prépositionnel. La question peut être abordée par deux voies, soit en considérant les instructions générales que véhicule cette préposition, soit en exploitant la filiation des effets de sens concrets.

Si l'on adopte la première voie, l'on peut s'appuyer sur la caractérisation que Cadiot (1997) fournit de l'opposition entre les deux prépositions centrales du français, *à* et *de*, les seules prépositions d'ailleurs qui interviennent massivement dans la complémentation indirecte : celle-ci s'articule autour du double contraste entre 'intérieur' et 'continu', caractérisant *de* et 'extérieur' et 'discontinu' caractérisant *à*. Cette hypothèse convient non seulement au cas des verbes qui introduisent par *de* le complément qui explicite le sémantisme verbal, mais aussi au datif. Le choix de *à* n'est donc pas fortuit ; il ne procède pas seulement d'une filiation historique entre le cas datif et une certaine préposition. Le fait que l'emploi de cette préposition dans la construction dative soit en conformité avec sa valeur instructionnelle fondamentale explique par ailleurs l'apparition du groupe prépositionnel non pronominalisable dans tous les cas où un clitique est exclu pour des raisons formelles :

- (150) *Il s'adresse au public / à lui.*
 Il se compare à sa mère / à elle.

Ainsi s'établit, sous la pression de contraintes syntaxiques indépendantes, un premier lien entre les constructions datives et les autres constructions prépositionnelles en *à*. Ce lien est toutefois bien plus développé, puisque la même valeur fondamentale rend compte de l'apparition de *à* en combinaison avec les verbes locatifs (*envoyer*) et neutres (*penser*) dans la terminologie de Herslund (1988) et qu'il s'établit ainsi une filiation des effets de sens à travers un spectre large d'emplois :

- (151) *Il a abandonné sa valise au vestiaire.*
 Il a abandonné cet enfant à l'assistance / aux soins de sa famille.
 Il lui a abandonné la direction de l'affaire.

Dans les trois cas, la préposition manifeste la même valeur générale d'introducteur d'un point de référence externe, qui ne constitue pas une spécification du procès, mais définit une borne à considérer lors de l'interprétation du procès. L'effet de sens précis, observé en discours est ensuite question de

contexte, fonction du sémantisme du verbe et des groupes nominaux mis en relation. De cette façon les compléments datifs prépositionnels, et par extension clitiques, peuvent être associés aux interprétations dynamiques – *but, destinataire* – si le verbe s'y prête et aux interprétations statiques – *position, partie-tout, possession* – dans les autres cas.

La conclusion qui ressort de cette double analyse des prépositions introductrices d'un complément essentiel est claire : la préposition n'y est pas vide de sens.

3.3.2. La distribution de la préposition de dans le groupe nominal

La distribution des prépositions dans le groupe nominal est le second domaine dans lequel la problématique des prépositions vides joue un rôle essentiel et ceci sous deux formes : en premier lieu, il s'agit de rendre compte des alternances entre prépositions comme en (152) et en (153) et, en second lieu, de la flexibilité de la préposition *de* introduisant un complément du nom qui ressort déjà de (152) et de (153), mais qui existe également indépendamment des alternances comme en (154) et (155).

(152) *une usine à Talence*
l'usine de Talence

(153) *la fondation de Julien*
la fondation de cette nouvelle cité
la fondation de cette nouvelle cité par Julien

(154) *la photo de Marie*

(155) *le mal de mer, le livre de chevet, le verre de vin*

Le premier problème a été étudié en détail par Spang-Hanssen (1963) ; son analyse mène à la reconnaissance d'une hiérarchie entre prépositions et à la détection de facteurs qui déterminent le choix de la préposition en fonction de sa position dans la hiérarchie. L'auteur procède d'abord à une analyse du sens des différentes prépositions qui ont un poids sémantique inégal : certaines dont *de* et, dans une moindre mesure *à*, sont caractérisées par moins de traits et sont dès lors plus légères que d'autres, ce qui ne veut pas dire qu'elles sont vides de sens. Il passe ensuite à un examen des contraintes qui régissent la distribution des prépositions et dégage divers facteurs dont le principe de cohésion – les prépositions incolores s'emploient de préférence lorsque le nom tête et l'adjectif sont fortement liés, les prépositions pleines en cas d'autonomie plus grande du groupe prépositionnel –, la relation avec la détermination nominale, qui est d'ailleurs liée à la cohésion – si le complément participe à la détermination de la référence, ce qui s'observe surtout avec l'article défini, les prépositions incolores, en particulier *de*, sont de mise (cf. 152) – et le principe de dissimilation : si un nom est

accompagné de plusieurs compléments de même rang syntaxique, seul un complément est introduit par une préposition incolore et les autres le sont par des prépositions pleines, alors que la même relation de sens peut être exprimée par *de* au cas où un seul complément accompagne le nom (cf. 153).

Les observations fort minutieuses de Spang-Hanssen montrent que le poids sémantique des prépositions interfère avec leur distribution et que l'expression de certains rapports, par exemple celui d'agent en (153), ne requièrent pas, en tout contexte, l'emploi d'une préposition explicite. Elles ne conduisent cependant pas à admettre que les prépositions, même les plus incolores, sont vides de sens. Elles mènent bien à l'hypothèse que certaines prépositions sont dotées de propriétés de sens qui leur permettent de fonctionner dans des contextes très divers et d'exprimer des rapports parfois contraires, comme la source et la destination (*l'admiration de Proust*) ou l'agent et le patient (cf. 154). L'hypothèse d'un continuum avec aux pôles d'une part les prépositions à sémantisme ténu et d'autre part celles qui disposent d'un sémantisme très précis est donc bien confirmée.

La conclusion que certaines prépositions ont un sémantisme très élémentaire mène toutefois à soulever la question de savoir comment définir de manière adéquate une telle préposition et en particulier *de*. Cette problématique se pose avec acuité à la lumière de données comme (154) et (155). Plusieurs auteurs, dont Bartning (1993) ont avancé à ce propos l'idée que *de* introduisant un complément du nom signale l'existence d'une relation, mais ne la spécifie pas, laissant aux informations contextuelles le soin d'en préciser la nature :

La fonction essentielle de la préposition *de* est de véhiculer une relation qu'elle ne code pas, mais qu'elle tire des SN ou du contexte linguistique ou extralinguistique. (Bartning 1993 : 187).

En ce sens, *de* serait une préposition caméléon. Sa distribution, dans le cadre du groupe nominal, serait réglée par le principe suivant : utiliser le ligateur syntaxique *de* chaque fois que le recours à une préposition significative n'est pas nécessaire, c'est-à-dire chaque fois que la relation peut être interprétée à partir du contexte. La préposition *de* serait alors la préposition par défaut. On peut cependant douter du bien fondé de cette approche à partir de trois considérations :

– Le contexte syntaxique joue un rôle déterminant ; quand *de* n'introduit pas un complément du nom, elle est bel et bien significative, qu'elle signale le point de départ – concrétisé en expression de l'origine (*venir de, dater de*) ou de la cause (*trembler de peur*) – ou qu'elle instaure un rapport de partition (*discuter de, traiter de*). Or, il manque pour le moment une explication satisfaisante de cette restriction.

– Même en contexte adnominal *de* entre en concurrence avec d'autres prépositions, ce qui laisse entendre qu'elle apporte du sens, même s'il est minimal ; on songera à des paires comme *une tasse de café* et *une tasse à café*.

– Dans le même contexte, *de* entre en concurrence avec l'absence de préposition, sans que les deux apparaissent comme des variantes : *un verre rouge / un verre de rouge* ou (156) opposé à (157) :

(156) *Il n'aime pas le style Mauroy que ce jeune maire affectionne.*

(157) *Il n'aime pas le style de Mauroy.*

Est-ce à dire qu'il faut attribuer à *de* un sens plein et constant dans tous ces emplois ? Certes, non ; la distance entre les emplois où *de* véhicule en lui-même un sens et ses emplois en contexte adnominal est grande. Mais cette constatation soulève plutôt la question de la nature des rapports entre emplois et acceptions divers d'une même préposition qu'elle ne mène à accepter la thèse de la vacuité de la préposition. Nous reprendrons ce problème dans le paragraphe suivant, nous bornant pour le moment à constater qu'il n'y a guère d'évidence en faveur de l'existence de prépositions vides, au sens fort du terme, en français. Aux yeux de nombreux linguistes ce serait d'ailleurs impossible, car contradictoire avec la nature même du signe linguistique.

4. L'unité sémantique de la préposition

Dans les paragraphes précédents, nous avons tenté de montrer quels sont les problèmes que rencontre la description des sens que manifeste une préposition dans les contextes divers où elle peut figurer et quels sont les éléments de réponse qui ont été apportés. Il reste une question cruciale, celle de savoir si les divers sens forment un ensemble et comment un tel ensemble doit être appréhendé. Nous discuterons les deux approches qui ont été proposées : d'une part, l'approche que Cadiot (1997) caractérise à l'aide du terme d'« approche horizontale » et qui consiste à voir l'unité d'une préposition sur le plan sémantique dans la ressemblance de famille qui rassemble les divers emplois, sans toutefois établir de superstructure unifiante, et, d'autre part, l'approche que ce même auteur appelle « verticale » : celle-ci propose que les sens qui se manifestent dans les divers emplois sont des instantiations, contextuellement déterminées, d'une valeur générale, constante mais abstraite.

Le premier paragraphe sera consacré à l'approche horizontale, liée à la théorie des prototypes en sémantique ; son examen sera prolongé dans le paragraphe consacré à la grammaticalisation, comme approche dynamique de la polysémie horizontale et à son interprétation dans le cadre de la théorie

localiste. Le troisième paragraphe prendra l'approche verticale en considération. En conclusion, il sera revenu sur la question des rapports entre langue et cognition et entre spécificité et universalité du sens véhiculé par les prépositions.

4.1. La polysémie horizontale

La représentation du sens des prépositions comme un vaste ensemble d'emplois liés par une ressemblance de famille consiste en premier lieu en un tableau qui rassemble et organise les divers emplois recensés. Comme l'exemple de *sur* a déjà été invoqué fréquemment dans les paragraphes précédents, nous reprendrons ce cas ici, afin de montrer comment un tel tableau peut être constitué et ce qui en fait la cohérence. Les données à intégrer seront représentées ici par des emplois concrets qui sont cependant déjà pourvus d'une analyse locale, c'est-à-dire d'une analyse du sens qu'ils présentent dans le contexte donné. Afin de ne pas alourdir la description, il sera fait abstraction de nombreux cas déjà évoqués ; ainsi les emplois locaux ne seront-ils représentés que par trois exemples :

(158) *le livre sur la table*

(159) *la ville sur la rivière*

(160) *le poste sur le câble*

L'exemple (158) représente ici le cas le plus typique – contact de la cible avec la face extérieure et accessible du site qui la supporte, soit [+contact, +support] ; il ne sera pas tenu compte de l'impact du verbe qui peut mener à une interprétation dynamique, ni des diverses modalités du contact (réel, potentiel, horizontal, vertical,...) et du support (pression de la cible sur la zone de contact, fondement offert par celle-ci à la cible). Les exemples (159) et (160) représentent les cas que l'on peut analyser respectivement par la combinaison [+contact, – support] et [– contact, + support].

Pour le domaine temporel, deux exemples sont également retenus. Le premier illustre la configuration où le site est en contact avec la cible dans le développement du temps, alors que dans le second le site fournit un intervalle qui sert de support à l'inscription de la cible (*les trois rendez-vous*) :

(161) *Elle est arrivée sur le coup de six heures.*

(162) *Ce champion fait de la glisse 4 à 5 heures par semaines sur toute l'année.*

Il a pu placer trois rendez-vous sur une heure.

Pour le domaine argumentatif, il suffit de retenir un type :

(163) *Sur l'avis du juge d'instruction, l'enquête a été close.*

l'adéquation même d'une telle représentation, mais même si on l'accepte, il convient de reconnaître qu'elle présente des faiblesses. Les extensions semblent en effet pouvoir se faire de manière illimitée, vu la grande puissance et la faible spécificité du principe régulateur de la ressemblance de famille et des mécanismes d'extension ; or, les données empiriques, en particulier les contrastes entre prépositions dans des emplois proches, comme *couper au couteau / avec un couteau bien tranchant*, montrent qu'il existe un frein à l'expansion des usages, dont il convient de déterminer le fonctionnement. En plus, au moins deux types de question surgissent : comment un tel réseau se constitue-t-il et possède-t-il un centre de gravité ? La réponse qui est fréquemment donnée à cette double question est que les liens dans le réseau sont la trace d'un développement par grammaticalisation à partir d'un centre unique, celui des emplois locatifs. Il y a toutefois lieu de distinguer deux aspects : la grammaticalisation comme procès qui construit le réseau et la thèse localiste, selon laquelle les emplois concrets de type spatial sont d'une part le point de départ du développement et d'autre part le centre du réseau.

Sous sa forme extrême, la thèse localiste ne peut être retenue, puisqu'il existe de toute évidence des prépositions qui n'ont pas et n'ont jamais eu d'emploi locatif (*pendant, sans*) et que d'autres prépositions, qui disposent d'emplois locatifs limités, ont manifestement un noyau non locatif (*avant, après, depuis*). Nous l'envisagerons donc uniquement sous sa forme faible, c'est-à-dire appliquée à des prépositions qui possèdent des emplois locatifs bien développés comme *sur* ou *à*. Dans cette interprétation, la thèse localiste pose que les emplois locatifs constituent le centre de gravité de la préposition et le point de départ pour rendre compte des autres emplois.

La notion de centre de gravité peut cependant être définie de plusieurs manières : l'emploi le plus concret, le plus riche en traits, le mieux connecté aux autres emplois, le moins contraint, le plus fréquent, le plus ancien. Or, certaines de ces définitions ne se laissent pas déterminer de manière indépendante. Les deux premières sont ainsi largement dépendantes de la façon concrète dont le sens est établi et en particulier de la manière dont la description tient compte des propriétés du domaine d'emploi : si celles-ci sont considérées comme indépendantes des propriétés de la préposition, il semble ainsi difficile de déterminer si l'emploi spatial de *sur* est plus riche en traits que les emplois temporel et causal. Des problèmes analogues se posent si l'on veut déterminer le sens le plus concret, car comment définir cette propriété ? A ce point du développement, la linguistique cognitive, qui adhère à la thèse localiste, fait intervenir des considérations extra-linguistiques sur la primauté de la représentation de l'espace et du visuel, ou psycholinguistiques sur l'apprentissage. Mais il n'est pas évident que de telles considérations soient déterminantes en description sémantique. Les autres

approches de la notion de centre de gravité semblent plus aisées à contrôler dans le cadre même d'une description linguistique.

La description sommaire de *sur* qui a été proposée au paragraphe 4.1. permet ainsi de voir que les emplois spatiaux sont effectivement au départ de plus de développements et qu'ils sont moins contraints (par exemple quant à la sélection des compléments) que d'autres, comme les emplois temporels ; dans ce dernier emploi, *sur* ne peut en effet qu'être suivi d'un ensemble limité de noms. Les deux dernières propriétés peuvent en principe se prêter à une vérification empirique ; elles soulèvent cependant des problèmes délicats, parce que les décomptes que suppose le calcul des fréquences présuppose des décisions quant aux distinctions qui risquent d'influencer le résultat, parce que tant les études de fréquences en synchronie que l'analyse diachronique sont dépendantes des corpus exploités et parce que des prépositions complexes comme *sur* ont dès les premiers textes des emplois variés. En plus, le recours à l'argument historique implique une forme de fixité de la langue ; l'évolution conserverait le noyau initial. Or, rien ne garantit *a priori* que ceci est invariablement le cas.

La détection du centre de gravité d'une préposition soulève une autre question encore, celle de savoir si les différentes approches de la notion convergent ; outre le problème de la concordance des données historiques et actuelles, il se pose en effet la question de savoir si richesse sémantique, absence de contraintes et fréquence d'emploi sont nécessairement liées. En plus, les connections dans le réseau peuvent être établies de diverses manières. Un bref examen du cas de la préposition *à* montre que les divers critères ne concordent pas. Le point de départ est un tableau très sommaire des emplois de *à* dans la zone verbale en français moderne.

D'un point de vue diachronique, ces emplois de *à* constituent un ensemble beaucoup plus large que ceux des prépositions latines AD, AB et APUD dont elle est issue, étant donné que ces dernières étaient fondamentalement des prépositions de lieu. Ce résultat peut être vu comme le résultat d'un processus de grammaticalisation construit par abstraction croissante à partir du sens étymologique locatif, que nous décrivons plus en détail dans un travail en cours, effectué en commun avec M. Goyens et B. Lamiroy, dont nous reprenons ici quelques éléments.

Par grammaticalisation on désigne un ensemble de processus évolutifs qui se produisent sur les plans phonétique et morpho-phonologique, syntaxique, sémantique et pragmatique, qui réduisent l'autonomie d'un terme en le faisant passer d'une entité lexicale de plein droit à un outil grammatical.

(173) tableau des emplois de à

I. Compléments locatifs correspondant à où ?	directionnel : <i>Il va à Lille.</i>
	positionnel : <i>Il travaille à la maison.</i>
II. Compléments temporels correspondant à quand ?	<i>Je l'ai rencontré à Pâques.</i> <i>On sert à heure fixe.</i>
III. Compléments correspondant à comment ?	manière : <i>On a fermé la porte à clef.</i> cause : <i>J'ai vu à sa démarche qu'il était malade.</i> instrument : <i>On les ramasse à la pelle.</i> caractéristique : <i>As-tu vu l'homme au parapluie ?</i>
IV. Compléments non locatifs commutant avec y	<i>Cela nous amène à un point crucial.</i> <i>Il arrive au même résultat.</i>
V. Compléments non locatifs commutant avec lui	<i>Il est arrivé une aventure étrange à ma fille.</i> <i>Lui a-t-on coupé les cheveux à Jeanne ?</i> <i>On a volé une montre à ce marchand.</i>
VI. Emploi possessif	<i>Ce livre est à Paul.</i> <i>le livre à Paul</i>

Sur les deux premiers plans, on notera ainsi que la préposition est plus brève que ces antécédents latins, qu'elle condense en une seule forme qui s'amalgame à l'article défini et qui est enclitique, ce qui lui enlève une part de son autonomie.

En ce qui concerne la syntaxe, il est à retenir que la préposition *à*, qui a pris entre autres les relais du cas datif en latin, perd, dans certains contextes sa capacité de catégoriser son complément, puisque la commutation avec le pronom *lui*, *leur* montre que le groupe prépositionnel dans *Pierre parle aux voisins* entre dans un paradigme nominal.

Sur le plan sémantique, le tableau en (173) montre bien que l'évolution du latin au français passe par une extension spectaculaire des domaines d'emplois et, corrélativement, par une désémantisation importante ; ainsi, les prépositions AD et AB étaient fondamentalement des prépositions directionnelles, indiquant d'ailleurs des orientations opposées, alors que *à* est un localisateur, qui peut uniquement développer un effet de sens directionnel sous l'effet du verbe ou du nom recteur (voir § 2.4.). Cette dilution sémantique s'accompagne d'une extension de la distribution qui mène entre autres à des emplois soumis à des conditions pragmatiques : *à l'entendre*, *à mon avis*. La préposition ne parle plus du monde, mais du dire.

Cette brève évocation des phénomènes de grammaticalisation affectant *à* permet de voir comment un schéma statique analogue à celui qui a été construit au paragraphe 4.1. pour *sur*, peut être le produit d'une évolution complexe à travers les siècles. Elle montre en plus que l'emploi locatif, l'emploi I du tableau (173), peut être considéré d'un point de vue diachronique, comme l'origine, directe ou indirecte, des autres emplois et constitue donc, de ce point de vue, le centre de gravité de la préposition. Le réseau mis en place est dès lors la mémoire du développement historique. Faut-il admettre que l'histoire sert de principe régulateur pour l'état actuel de la langue ou la grammaticalisation ne fait-elle qu'enregistrer l'évolution et n'apporte-t-elle pas de réponse à la question initiale ?

Cette première approche de la notion de centre de gravité informant le réseau grammaticalisé aboutit à des interrogations, provisoirement sans réponse ; il s'y ajoute que les autres approches de la notion de centre conduisent à reconnaître pour *à* d'autres emplois comme centre de gravité, ce qui ne manque pas de soulever de nouvelles questions. Il apparaît ainsi que l'emploi (173 : I) – surtout lorsque la préposition n'est pas explicitement régie par un verbe de mouvement – est soumis, tout comme les emplois sous (173 : II et III), à de sévères contraintes lexicales et grammaticales, alors que de telles contraintes pèsent bien moins sur les emplois régis, désémantisés, comme en (173 : IV et V) :

(174) *Léa va à la réunion / réception / fête*
* *Léa va au fauteuil / à la table*
Léa est au lit avec la grippe (= Léa est malade)

(175) *Il vient à pied.*

(176) *Il travaille à son projet, à un projet, au projet,*
à la maison, à sa maison, à une maison.

L'exemple (176) est particulièrement intéressant, car *à sa maison* et *à une maison* deviennent inacceptables, si ces expressions ne renvoient pas au contenu du travail, mais au lieu dans lequel il s'effectue.

Ces emplois régis sont par ailleurs bien plus fréquents que les emplois proprement locatifs. Si l'on tient compte de l'absence de restrictions et de la fréquence pour déterminer le centre de gravité, ce seraient donc les emplois grammaticalisés qui constitueraient le vrai centre de gravité en français actuel, ce qui confirmerait que *à* est avant tout un outil grammatical au sémantisme bien incolore. Il est vrai que l'établissement de liens partant de ces emplois vers les autres usages dans le tableau (173) serait une tâche ardue, mais les divers sens peuvent également être vus comme autant d'effets qui ne sont pas nécessairement liés entre eux, mais qui instancient une signification commune sous-jacente.

4.3. Un sens unique pour chaque préposition, ou la polysémie verticale

La description d'ensemble des emplois des prépositions présentées dans les deux paragraphes précédents partait des emplois concrets qui étaient intégrés dans un réseau, organisé à partir d'un centre de gravité. Aux yeux de nombreux linguistes, les problèmes pratiques que rencontre cette démarche, les difficultés que soulève la notion de centre de gravité et, surtout, la faiblesse de la notion de sens commun qui est inhérente à l'approche par ressemblance de famille dans un réseau justifient l'adoption d'une autre approche du sens des prépositions. Dans leur optique, il convient de distinguer les acceptions multiples manifestées dans les emplois concrets de la signification hors contexte qui est constante. Plutôt que de privilégier un emploi particulier, ils proposent de les traiter tous comme des produits de l'interaction entre une signification abstraite, indépendante de tout emploi particulier, et de nombreuses données présentes au moment de l'emploi effectif.

Cette signification abstraite est à la fois un schéma configurationnel et une instruction de mise en relation qui donnent forme aux rapports entre le site et la cible.

Ainsi, le recours *sur* introduit, dans le prolongement de l'analyse effectuée au paragraphe 4.1., une configuration faisant intervenir les notions de contact et de support et comporte une instruction selon laquelle le site sert de point d'appui à la cible. La composante schématique, configurationnelle, interagit avec les propriétés des domaines d'emploi pour produire les divers sens de type spatial, temporel ou argumentatif. La description des propriétés de chacun des domaines d'emploi autonomes, proposée dans les paragraphes 2. et 3.1. peut fournir des indications sur ces transitions, tout comme la description précise des contraintes distributionnelles sur le complément site, le verbe et la cible et des mécanismes inférentiels qu'ils autorisent. La composante instructionnelle n'en est pas dissociable ; elle se laisse également reconnaître dans ces emplois, mais, d'une nature plus abstraite encore, elle est particulièrement opérationnelle dans les emplois dits dérivés comme *trois sur dix* ou *un débat sur les événements récents*. Le terme d'emploi dérivé n'est toutefois plus adéquat dans ce contexte, car la distinction entre emploi de base et emploi dérivé est abolie quand il s'agit de mettre en relation signification et sens ; elle n'a plus qu'un intérêt historique, puisqu'elle convient uniquement pour rendre compte des filiations entre emplois au cours du développement de la langue.

Le déplacement opéré par cette approche à deux niveaux a pour effet de traiter tous les emplois observables comme des effets de même niveau, au lieu d'en privilégier un comme centre de gravité. Il parvient ainsi à éluder

certaines des difficultés que rencontre l'approche par réseau d'emplois connectés, liées à l'hypothèse localiste et aux restructurations qui peuvent avoir affecté le réseau au fil du temps. Certains problèmes subsistent, en particulier celui de parvenir à décrire de manière minutieuse les conditions sous lesquelles les effets de sens se produisent. D'autres sont spécifiques à cette approche : il faudra en particulier justifier, pour chaque préposition, les termes ou traits retenus dans la représentation sous forme de schéma et d'instruction et, plus en général, proposer des arguments positifs en faveur de l'analyse en deux niveaux.

La réponse à la première exigence ne pourra être donnée en détail qu'à travers l'analyse concrète de prépositions. De l'exemple de *sur*, dont la description est assurément trop sommaire, il ressort toutefois que la représentation ne cherche pas à déterminer ce qui est commun à tous les emplois, tâche à vrai dire peu réaliste, ni à définir des conditions nécessaires et suffisantes à la manière de la sémantique classique, mais qu'elle fournit un ensemble de propriétés liées qui peuvent être activées conjointement ou séparément en interaction avec le contexte et qui, quoiqu'elles fournissent en elles-même une représentation sous-déterminée, sont capables de produire interactivement les effets de sens observables. Dans ce sens, on peut assigner à la constitution de la représentation l'exigence d'être suffisante, c'est-à-dire assez puissante pour engendrer les effets, et d'être minimale, c'est-à-dire suffisamment faible et indéterminée pour laisser le contexte jouer un rôle actif. Les éléments de description proposés au paragraphe 4.1. pour *sur* montrent que les propriétés retenues ci-dessus remplissent ces exigences minimales ; elles définissent donc les contours d'une représentation possible du sens abstrait de cette préposition.

L'on peut cependant imposer une autre exigence aux représentations de la signification des prépositions, qui est d'être différentielles, c'est-à-dire de permettre de rendre compte des oppositions et convergences entre prépositions. Cet objectif n'est pas aisé à atteindre parce que les prépositions ne forment pas un système d'oppositions simple et fermé. On notera en premier lieu que l'existence d'une opposition pour un emploi donné n'implique pas l'absence de convergences dans d'autres cas. Il suffit d'opposer (177) où *à* et *de* sont manifestement en opposition à (178) où les mêmes prépositions s'appliquent au même référent et, semblent, grâce à cette proximité, même interchangeables :

- (177) *Il vient à Paris.*
Il vient de Paris.
un verre à porto.
un verre de porto.

- (178) *le rendez-vous de Venise / à Venise*
le chapeau de Marie / à Marie

On retiendra en second lieu que les oppositions sont multiples. Si *à* s'oppose à *de* dans (177), *à* s'oppose également dans le domaine spatial à *en*, *dans*, *sur*, *chez*, mais cette fois d'un tout autre point de vue. En plus, *en* semble s'opposer à *de* (179) de la même manière que *à* et entre également en concurrence avec cette dernière, mais dans d'autres contextes (180) :

(179) *Il vient en France / de France.*

(180) *une robe en coton / de coton*

Ceci suggère que les prépositions s'opposent sur plusieurs plans et selon des axes différents. En (177) et (179) l'opposition concerne le domaine spatial et se fait, *grosso modo*, selon l'axe [+/- origine], alors que l'opposition de *à* et de *en* dans ce même domaine porte sur un autre axe, celui qui oppose le localisateur a-spécifique aux localisateurs spécifiques. Ces oppositions, qui relèvent du schéma configurationnel ne sont pas pertinentes en (178) et (180) où les deux prépositions semblent interchangeable de ce point de vue. Néanmoins, *de* s'y oppose bel et bien à l'autre préposition si l'on se place sur un autre plan : *de* porte l'instruction de configurer la relation entre site et cible en tenant compte des propriétés internes, déjà construites, alors que *à* et *en* véhiculent de construire la relation par référence à un site externe. Le jeu des oppositions offre donc un moyen heuristique puissant pour accéder à certaines composantes de la signification des prépositions ; il n'est dès lors pas étonnant que de nombreuses études aient été consacrées à des alternances et oppositions. Il convient toutefois de voir que si les prépositions semblent marcher par paires, elles ne forment pas des couples fermés et indissociables, mais plutôt des duos en fonction des emplois et des circonstances.

Si la représentation du sens doit capter ce jeu complexe d'oppositions multiples, elle doit donc être flexible et opérer sur tous les plans pertinents. Elle sera toutefois, en cas de succès, plus efficace qu'une représentation en réseau connecté à niveau unique, parce qu'elle permet une analyse plus fine de chaque emploi, qui est considéré en lui-même et dans ses relations avec la signification d'une part et le contexte d'autre part, alors que ce même emploi, envisagé dans un réseau connecté, est toujours à rapporter au centre de gravité dont il tire ses propriétés. Or, la comparaison avec d'autres prépositions suppose, comme le montrent les quelques exemples ci-dessus, une analyse autonome de chaque cas. La prise en considération des oppositions entre prépositions apporte donc un premier élément de réponse au second problème, celui de la justification des deux niveaux, celui de la signification et celui des sens en contexte, qui pourrait sembler être une complication théorique considérable.

4.4. Le sens des prépositions : langue et cognition

Les deux types de représentation du sens des prépositions proposent non seulement une architecture et des instruments distincts pour en rendre compte ; elles ne font pas seulement des prédictions empiriques différentes, par exemple relativement aux rapports entre prépositions ; elles sont également ancrées dans des traditions séparées.

L'approche par réseau connecté s'insère dans ce qu'il est convenu d'appeler la linguistique cognitive. Celle-ci pose que le niveau pertinent pour décrire les prépositions comme porteuses de sens est le niveau de la cognition humaine. La manière dont l'homme structure son expérience de l'espace, du temps, des relations variées qui s'établissent dans les scènes de la vie, est codée dans la langue. Or, cette expérience est sinon universelle, du moins partagée par une culture qui transcende largement les différences entre langues. Cette approche pose donc que les éléments essentiels qui permettent de rendre compte des prépositions ne sont pas spécifiques à une langue donnée, même si toute étude quelque peu détaillée envisage des déterminations secondaires, par exemple au niveau des extensions, qui sont spécifiques à chaque langue. Dans cette approche, les correspondances entre langues, surtout si elles relèvent d'un même espace culturel, sont naturelles, alors que les relations entre prépositions dans une même langue ne peuvent être expliquées que par des rapports au niveau des expériences qui les fondent.

L'approche par configuration abstraite est issue de la linguistique structurale au sens large, qui envisage chaque langue comme un système irréductible et qui pose qu'à un signifiant unique correspond un signifié unique. Certains auteurs, comme ceux qui s'inspirent de la psychomécanique de G. Guillaume, adhèrent sans réserve à cette vue, alors que d'autres admettent qu'une sémantique universelle a sa raison d'être, qu'elle soit d'ordre logique (Brøndal 1950) ou expérientielle (Pottier 1962), mais que chaque langue l'encode de manière spécifique. Dans cette optique, l'existence de relations entre prépositions dans une même langue constitue une simple application de la notion de système, alors que les correspondances entre prépositions de langue en langue sont soit dues au hasard, soit à ramener à la grille commune, mais encodée de manière différente selon les cas.

A première vue, les données semblent donner raison aux uns et aux autres. On retiendra ainsi que diverses langues semblent se caractériser par la présence de prépositions formant couple, ce qui plaide en faveur de l'approche cognitive. Au français *sur* correspond par exemple l'anglais *on* et le néerlandais *op*, à *avec*, *with* et *met* et à *contre*, *against* et *tegen*. On rappellera par ailleurs les jeux de contrastes et de rapprochements évoqués ci-dessus et qui se laissent analyser dans le cadre systématique.

Un examen quelque peu plus attentif des données contrastives et des oppositions oblige cependant à adopter une position plus nuancée, dans laquelle cognition et langues interfèrent de manière très intime. Le fait que *sur* en français et *op* en néerlandais peuvent être décrits, dans de nombreux emplois, à l'aide des mêmes traits, tels que le contact, le support, le point d'appui, et que ces deux prépositions possèdent un réseau d'emplois fort semblable, le fait qu'une telle constatation ne vaut pas seulement pour le français et le néerlandais, mais aussi pour de nombreuses autres langues européennes, germaniques et romanes, le fait enfin que ces mêmes parallélismes s'observent pour de nombreuses autres prépositions ne peuvent être dus au hasard. Ils montrent qu'une composante cognitive, indépendante de chaque langue particulière informe de manière substantielle les configurations. Mais, d'autres phénomènes, tout aussi massifs, montrent que les langues font plus qu'encoder et qu'elles proposent chacune un inventaire spécifique de prépositions. Ainsi, *sur* et *op* diffèrent profondément, même pour des emplois cruciaux ; il suffit d'opposer (181) et sa traduction en (182) où apparaît *à* et non *sur* :

(181) *Zij zagen Marie op de receptie.*

(182) *Ils virent Marie à la réception.*

Diverses études sur corpus portant sur des traductions du néerlandais en français montrent ainsi que le correspondant attendu n'est pas obtenu dans la moitié des cas environ pour le couple *avec / met* et même dans deux tiers des cas pour le couple *contre / tegen*. De telles proportions ne peuvent s'expliquer par des différences locales, situées dans les marges. Elles montrent au contraire que le système des deux langues est foncièrement différent. Un examen un peu plus détaillé montre que le facteur explicatif est la présence en français de la préposition à spectre large *à* sans équivalent en néerlandais. Ce simple fait montre que l'emploi des prépositions dans une langue est conditionné par les rapports qui s'instaurent entre prépositions dans cette langue. La description du sens doit donc faire référence de manière cruciale aux propriétés spécifiques de chaque langue, tout comme elle doit incorporer les composantes cognitives plus générales.

5. Justifications bibliographiques et suggestions de lecture

Les travaux en sémantique des prépositions sont très nombreux. Certains travaux classiques sont toujours importants : les passages relatifs aux prépositions dans Guillaume (1919, 1975²) et Gougenheim (1939), Jaegg

(1956), Pottier (1962) et Spang-Hanssen (1963) ; Brøndal (1950) propose une analyse logique très systématique.

Pour les emplois spatiaux, on verra l'introduction de Borillo (1998) et les références qui y sont données, ainsi que Vandeloise (1986, 1988, 1993). *Langages* 110 (1993) est entièrement consacré au thème ; on verra aussi divers travaux dans *FdL* 9 (1997) – contributions de Leeman, de Dendale et De Mulder, de Groussier, – dans *Verbum* (1998) – articles de Van de velde, de Dendale et de Mulder et de Leeman –, dans *RSP* (1999) – contributions de Cadiot et de Leeman – et dans *TL* (2001-2002) : articles de Dendale et de Leeman sur *contre*, de Katz sur *à, en, dans*, ainsi que diverses contributions dans *Scolia* (2002). Pour *sur*, les développements dans le texte doivent beaucoup à la thèse inédite d'I. Peeters (*Analyse contrastive des systèmes prépositionnels néerlandais et français ; le cas de op et sur*, Leuven, 1997).

Pour les emplois temporels, on consultera en particulier les travaux de Berthonneau (1993, 1998) ainsi que Anscombe dans *Lexique* 11 (1993) et Vandeloise dans *Verbum* 20 (1998) et *RSP* (1999).

Cadiot (1997) constitue la référence de base pour les prépositions abstraites, en particulier *à, de et avec* ; pour cette dernière préposition voir aussi Choi-Jonin (1995) et dans *Scolia* (2002).

Pour *de* introduisant un complément du nom, les travaux de Bartning sont fondamentaux, e. a. Bartning (1993). Englebert (1992) présente une analyse de l'ensemble des emplois ; on verra également *LF* (1996), entièrement consacré à cette préposition. Les observations sur *à* sont le fruit de travaux en cours, effectués par M. Goyens, B. Lamiroy et L. Melis.

Pour les problèmes relatifs à la polysémie, v. e.a. Leeman (1997) et la monographie de Cadiot (1991) sur *pour*, qui propose de distinguer le sens de la préposition comme schéma de représentation et comme instruction ; à ce propos on verra aussi Cadiot (1997) et sa contribution à *TL* 43, tout comme Cadiot et Visetti (2001). Demulder et Vanderheyden (2001) proposent une représentation en réseau dont ils envisagent également la dimension diachronique.